

UCL

Université
catholique
de Louvain

Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication (ESPO)
Ecole des Sciences Politiques et Sociales (PSAD)

La Position américaine vis-à-vis des Nations Unies au 21^e siècle : Une approche instrumentale? Focus sur le Conseil de sécurité

Mémoire réalisé par
Irina Stéphanie ENGOZO'O

Promoteur
Louis LE HARDY DE BEAULIEU

Lecteur
Pierre VERCAUTEREN

Année académique 2016-2017
Master en Relations internationales à finalité gouvernance globale et politique internationale

Remerciements

Réaliser ce mémoire, représente l'achèvement de plusieurs années d'études.

Ayant traversé de nombreuses difficultés qui ont parfois eu un impact sur mon cursus universitaire, je tiens à remercier Mme **Cécile MOUPIGA ENGOZO'O**, ma mère et mon mentor dont le soutien indéfectible m'a permis de comprendre et d'intégrer la persévérance et la détermination, dans toutes mes entreprises.

Je remercie mon promoteur, Mr **Louis LE HARDY DE BEAULIEU** pour ses conseils judicieux, son parrainage et sa patience dans le suivi de mon travail.

Enfin, je suis reconnaissante envers l'ensemble des personnes qui ont de près ou de loin contribué à la réalisation de mon mémoire. Particulièrement, merci à **Nissy MBAMBU** pour ses corrections.

Je dédie ce mémoire à la petite voix intérieure ou divine qui m'a toujours aidé à faire le bon choix.

Résumé

Le 11 septembre 2001 a marqué un tournant décisif dans les relations internationales. Il a cristallisé la position américaine à l'égard de l'organisation mondiale. En effet, compte tenu du contexte particulier des attentats terroristes, les Etats-Unis de George W. Bush ont très clairement opté pour un unilatéralisme assumé, faisant fi des obligations internationales. La guerre illégale d'Irak en 2003, est sans aucun doute l'exemple emblématique d'une attitude qui a fragilisé les Nations Unies et surtout relancé le débat sur son instrumentalisation par la puissance américaine.

A son arrivée à la Maison-Blanche, Barack Obama a voulu rompre avec la rhétorique unilatérale et redorer l'image des USA dans le monde. Une démarche politique plus « *smart* » semble être au fondement de sa politique étrangère¹. Elle prône entre autres, un retour au multilatéralisme à travers ses efforts d'action collective avec les partenaires internationaux².

Le présent travail repose ainsi sur l'analyse de la politique étrangère des Etats-Unis aux Nations-Unies, et plus particulièrement au sein du Conseil de sécurité. En s'intéressant à l'attitude affichée par les américains, la question posée est : y a-t-il une instrumentalisation de l'ONU au profit de l'Etat américain, par l'Etat américain ? Plus précisément, il s'agit de mettre en relief l'unilatéralisme ou « le multilatéralisme sélectif » des Etats-Unis à l'égard de l'ONU comme potentiel frein au bon fonctionnement de l'institution.

Tout au long de cette étude nous constatons, preuves à l'appui, que l'attitude parfois désinvolte des USA envers l'ONU, entre rejet et acceptation mais promotion absolue des intérêts américains au sein du Conseil de sécurité, montre clairement une volonté de se placer au-dessus de l'institution.

Aussi, à la question posée dans ce travail, on répondrait d'emblée par l'affirmative. Mais nous verrons que si le XXe siècle était américain, le XXIe siècle est plutôt l'ère des nouvelles puissances, de « l'opinion mondiale », de « la société civile planétaire »³ et, finalement, le siècle de la gouvernance globale.

¹ DIMITROVA A., « Y a-t-il une « doctrine Obama » en matière de politique étrangère ? » L'Europe en Formation, 2011/2 (consulté le 18/06/2016) [Word en ligne] <https://www.cairn.info/revue-l-europe-en-formation-2011-2-page-19.htm>

² NUNLIST C., (2016), « La politique étrangère d'Obama : premier bilan », *Center for Security Studies*, N° 188, (consulté le 20/06/2017), [PDF en ligne], <http://www.css.ethz.ch/content/dam/ethz/special-interest/gess/cis/center-for-securities-studies/pdfs/CSSAnalyse-188-FR.pdf>, p.1

³ ZIEGLER J., (2014), *Retournez les fusils ! Choisir son camp*, Paris, Seuil, p.275

Table des matières

Introduction générale	1
Première Partie :Méthodologie et cadre théorique	4
<i>Introduction</i>	4
Chapitre I : La Méthodologie	5
I. La problématique	5
II. La recherche	6
III. Le Plan	7
ChapitreII: Le Cadre théorique et conceptuel	8
I. Le réalisme politique ou « Realpolitik »	8
a) Les postulats.....	8
b) Thucydide, Hobbes et Machiavel	9
c) Les auteurs du réalisme moderne	11
1. L'influence de Hans Morgenthau	12
2. Le néoréalisme de Kenneth Waltz	13
3. Le réalisme offensif de John Mearsheimer	14
II. Conceptualisation	16
a) La puissance	16
b) L'intérêt national.....	17
c) La Sécurité	18
<i>Conclusion de la partie</i>	20
Deuxième partie: La politique étrangère américaine et son rôle aux Nations Unies	21
<i>Introduction</i>	21
Chapitre I : Les fondements	22
I. Les caractéristiques	22
a) Le contexte et les valeurs	23
1. « American exceptionalism ».....	23
2. Le Messianisme.....	24
b) Les tendances	25
1. L'isolationnisme.....	25
2. L'unilatéralisme.....	26
3. Le multilatéralisme.....	26
I. Les déterminants politiques internes	27
a) Le Président des Etats-Unis.....	28

b) Le Congrès	29
c) Les autres acteurs	30
1. <i>Le Conseil de sécurité nationale</i>	30
2. <i>L'opinion publique</i>	30
Chapitre II : Une politique étrangère réaliste	31
I. La priorité : L'intérêt national américain avant tout	31
a) Les objectifs des intérêts américains selon Bruce Jentleson	31
b) Une tradition préexistante	32
II. Les Nations Unies dans la politique étrangère américaine	33
a) L'approche de Charles Krauthammer, Robert Kagan et William Kristol	33
1. <i>L'ONU au service des Etats-Unis</i>	33
2. <i>L'hégémonie américaine bienveillante</i>	34
b) Les Présidents américains et leur vision de l'ONU	35
1. <i>Les Etats-Unis selon George W. Bush</i>	36
2. <i>Les Etats-Unis de Barack Obama</i>	36
3. <i>L'« America First » de Donald J. Trump</i>	37
<i>Conclusion de la partie</i>	38
Troisième partie : Le couple USA-ONU. Analyse de l'action américaine au Conseil de sécurité	40
<i>Introduction</i>	40
Chapitre I : Les Nations Unies dans le système international	40
I. L'expérience multilatérale en question	40
II. Le Conseil de sécurité : bras armé des Etats-Unis ?	42
Chapitre II :	43
Les interventions américaines : L'Irak, la Libye et la Syrie	43
I. Le « nouvel unilatéralisme » à travers l'Irak en 2003 ou la présidence impériale de George W. Bush	43
II. Le multilatéralisme autour de la Libye en 2011 : le pragmatisme d'Obama	46
III. Le <i>statu quo</i> de la Syrie ou le clash des grandes puissances	48
<i>Conclusion de la partie</i>	50
Quatrième partie : Pour une analyse critique	51
<i>Introduction</i>	51
Chapitre I : La dépendance étatique de l'ONU	51
I. Le constat de John Mearsheimer, confirmé ?	51
II. Les Etats-Unis assurent la sécurité internationale	53
Chapitre II : Le contreponds par la gouvernance globale	54
I. La voie du transnationalisme : contre les hégémonistes, les relativistes	55

II. Les autres puissances et les acteurs non étatiques	56
a) Les nouvelles puissances (émergentes)	56
b) La société civile planétaire	57
III. Pour une réforme concrète de l'ONU ?	58
Conclusion générale	61
Bibliographie.....	63

Introduction générale

Le 10 janvier 2017, dans l'Etat de l'Illinois à Chicago, Barack Obama prononçait son dernier discours politique en tant que 44^ePrésident des Etats-Unis d'Amérique. Il achève ainsi son mandat avec toute une série d'acquis, et notamment sur le plan extérieur tel que le deal avec l'Iran, ou encore la pacification et l'ouverture des rapports avec Cuba.

Arrivé en fin de mandat, les observateurs décrivent Obama, comme un « *President soft power* »⁴ du fait de sa stratégie et ses efforts d'ouverture avec notamment le fameux « *leadership from behind* ». Rappelons qu'en 2008, au-delà du symbole qu'il représentait, Obama incarnait surtout le renouveau et le changement. Le contexte étant qu'on sortait d'une Amérique ternie par l'administration Bush, et sa politique « *hard power* » avec une vision néoconservatrice d'une puissance américaine hégémonique dont la « guerre contre le terrorisme » et les méthodes utilisées ont fragilisé le droit international, les Nations Unies en premier. C'est bien sur ce dernier point que le mémoire porte.

Aussi, le propos consiste à s'interroger sur l'attitude des Etats-Unis envers les Nations Unies, et leur tendance à l'unilatéralisme car ne s'accommodant que très difficilement à l'impératif multilatéral que l'ONU représente. Les Etats-Unis font partie de ces pays qui « ont tendance à considérer l'ONU comme le prolongement de leur politique étrangère. »⁵ Force est d'ailleurs de constater que « lorsque leur sécurité nationale apparaît en jeu, les Américains ne sont pas prêts à partager la décision avec le reste de la communauté internationale, encore moins à se plier à la “sagesse collective” des Nations Unies »⁶. Nous l'avons bien vu sous George W. Bush. L'invasion en Irak a été la sonnette d'alarme d'une situation où l'autorité des Nations Unies était clairement mise à mal au profit du leadership américain.

Nous pouvons alors nous interroger : y aurait-il une instrumentalisation des Nations Unies par l'Etat américain, au profit de l'Etat américain? Les américains font-ils vraiment ce qu'ils

⁴NYE J., (2010), « Le temps du “smart power” », *Politique étrangère*, N° 129, in DIMITROVA A., (2011), « Y a-t-il une “doctrine Obama” en matière de politique étrangère ? », (consulté le 10/04/2017) [Word en ligne], p.30 <https://www.cairn.info/revue-l-europe-en-formation-2011-2-page-19.htm>

⁵ BOUTROS-GHALI B., (2004), « Peut-on réformer les Nations Unies », *Pouvoirs*, 2004/2, N°109, (consulté le 10/04/2017) [Word en ligne] <https://www.cairn.info/revue-pouvoirs-2004-2-page-5.htm>

⁶ HANHIMZKI J., (2011), « Les Etats-Unis et le multilatéralisme depuis le 11 septembre », *Politique étrangère*, 2011/3 (consulté le 10/03/2016) [Word en ligne], <https://www.cairn.info/revue-politique-etrangere-2011-3-page-507.htm>, p.508-509

veulent de l'ONU? Autrement dit, le poids de l'organisation mondiale est-il fonction du bon vouloir des Etats-Unis ?

Notre hypothèse est que les Etats-Unis utilisent l'ONU pour leurs seuls intérêts nationaux, ce qui fragilise son fonctionnement et remet en cause son fondement. C'est au sein du Conseil de sécurité que notre étude va surtout se pencher car il s'agit de l'organe décisionnel qui fait tourner la machine onusienne en termes d'action et où les grandes puissances et notamment les Etats-Unis ont un statut particulier.

Néanmoins, il est important de préciser que normalement prévu pour 2015-2016, ce mémoire a commencé en avril 2016 aux Etats-Unis, à Washington, lors du stage de fin d'année. Cette problématique était d'autant plus intéressante dans la mesure où, au début des recherches, nous étions en pleine campagne des élections présidentielles. Les questions de politiques extérieures revenaient très souvent dans les débats télévisés autour des candidats républicains et démocrates. Ce qui retint notre attention tient au fait que de manière générale, peu importe la couleur politique, lorsqu'il est question du rapport avec l'extérieur et quels que soient leurs engagements internationaux, la priorité reste l'intérêt national américain. C'est pourquoi l'intérêt national joue un rôle déterminant dans l'orientation de la politique étrangère américaine.

Notre analyse couvre essentiellement la période Bush et Obama, et propose dans une première partie, la méthodologie et le cadre théorique. Ici, nous nous appuyons sur la littérature scientifique avec une série d'ouvrages et d'articles liés au sujet. Nous utilisons d'autres sources comme les discours, les déclarations officielles, les recherches effectuées sur le terrain et notamment des interviews réalisées, des articles, mais aussi des données statistiques.

Quant à la théorie, nous partons du réalisme politique puisqu'ayant souvent guidé l'action américaine en matière de politique étrangère⁷. De plus, il a eu un impact important sur la fondation des Etats-Unis⁸ et nous le verrons via les analyses des réalistes classiques tels que Thucydide, Machiavel et Hobbes. Le prolongement de leurs thèses sera vu avec les

⁷ RODRIGUEZ D., (2014), Syllabus cours de Principes et pratiques de théorie politique, UCL-Mons, Académique 2013-2014, p.71.

⁸ RUIZ J.-M., (2010), *Une tradition transatlantique. L'impact du réalisme politique sur la fondation des Etats-Unis et la pensée politique américaine du XIXe siècle*, Chambéry, Université de Savoie.

Le titre de cet ouvrage est intéressant en ce qu'il renseigne directement sur le fait que la politique américaine est d'abord une politique réaliste et que cette même Amérique s'est construite sur base du courant réaliste et c'est en cela qu'il fait partie de la tradition américaine. Cet ouvrage nous a permis d'appréhender cet aspect puisqu'il présente les racines même du réalisme.

contemporains que sont Hans Morgenthau, Kenneth Waltz et John Mearsheimer. Nous verrons la conceptualisation du réalisme à travers les notions d'intérêt national, de puissance et de sécurité.

La deuxième partie se centre sur la politique étrangère américaine. Il s'agira de rappeler le contexte et les valeurs, mais aussi les tendances et outils qui permettent la formulation de la politique étrangère. Ensuite, nous verrons la démarche de politique étrangère des Présidents George W. Bush, Barack Obama et dans une moindre mesure, les débuts de celle de Donald Trump.

La troisième partie est consacrée à l'analyse du couple USA-ONU à partir du Conseil de sécurité. Etant dans une démarche théorie-empirie, nous analysons l'attitude des Etats-Unis à l'égard de l'ONU lors de la guerre d'Irak de 2003, l'intervention en Libye de 2011 et le cas pendant de la Syrie. Ces cas sont des exemples ponctuels servant à l'analyse empirique.

Par ailleurs, vu l'actualité américaine, nous évoquerons les débuts du mandat de Donald Trump en tant que 45^e Président des Etats-Unis. Cette présidence étant nouvelle, nous intégrerons simplement les éléments liés à la politique étrangère et en l'occurrence à la relation américano-onusienne. Mais, par souci de délimitation des évènements pouvant avoir une incidence sur l'évolution de notre analyse, nous prenons la période allant du 20 janvier 2017 au 30 avril 2017.

La quatrième partie est une approche critique de la problématique traitée. Le chapitre I), part du constat de John Mearsheimer, sur la dépendance persistance des organisations internationales vis-à-vis des Etats. Le chapitre II) appelle à une relativité du poids hégémonique des Etats-Unis dans les relations internationales, à travers le phénomène de la gouvernance globale et des acteurs transnationaux.

Cette problématique conduit au questionnement d'une relance de la réforme des Nations Unies, qui est aussi l'objectif de ce mémoire.

Première Partie : Méthodologie et cadre théorique

Introduction

Cette première partie est consacrée à la méthodologie et au cadre théorique et conceptuel du mémoire. La méthodologie détaillée au chapitre I), fait état du contenu de chaque partie et des outils mis en œuvre dans le travail. C'est le cas d'analyses d'auteurs via des ouvrages, des articles et finalement des discours et des statistiques. Nous utilisons également des entretiens réalisés sur le terrain lors de nos recherches aux Etats-Unis, en Belgique.

Concernant le cadre théorique et conceptuel au chapitre II), nous prenons comme base la théorie réaliste. Ce choix se justifie du fait que le réalisme est d'abord un courant qui a été au fondement de la construction de l'Etat américain, et plus particulièrement de la pensée politique américaine⁹. D'ailleurs, les Américains se sont eux-mêmes toujours revendiqués d'une tradition réaliste.

Dans le cadre théorique, nous rappelons brièvement les postulats et analyses des réalistes classiques incontournables que sont Thucydide, Hobbes et Machiavel. Nous nous appuyons ensuite sur les développements de Hans Morgenthau considéré comme le « Pape du réalisme » du fait de sa contribution au réalisme classique. Kenneth Waltz introduit le néoréalisme en mettant l'accent sur la sécurité au-delà de tout. John Mearsheimer est quant à lui intéressant en ce qu'il s'interroge sur la place des acteurs non étatiques et notamment des institutions internationales dans un système international dominé par les Etats. Son approche étant que ces institutions sont sous le joug des Etats les plus puissants.

Enfin, dans la conceptualisation, nous développons trois notions réalistes que sont : la puissance, l'intérêt national et la sécurité.

⁹RUIZ J.-M., *Ibidem*

Chapitre I : La Méthodologie

I. La problématique

La problématique que nous traitons consiste en l'analyse de la relation américano-onusienne à travers le Conseil de sécurité. Le but est de voir dans quelle mesure le poids des Etats-Unis affecte ou non le fonctionnement de l'ONU au 21^e siècle. C'est par le constat d'une Amérique dont l'influence est imposante voire inégalée à l'ONU, que le sujet nous a intéressés.

Aussi, le choix de cette thématique s'explique par l'attention particulière que nous portons à la manière dont les Etats-Unis conduisent les affaires du monde, et surtout le monopole quasi incontestable qu'ils ont dans les relations internationales. Comment se fait-il que le monde évolue au rythme d'un seul pays ? En effet, du refus de ratifier le protocole de Kyoto ainsi que le Statut de Rome créant la CPI ou plus récemment encore l'annulation de la participation des USA à l'accord de Paris sur le climat par le nouveau Président américain Donald Trump¹⁰, il y a une tendance quasi systématique à l'unilatéralisme. Cet unilatéralisme est souvent désigné comme « la plus vieille doctrine de la politique étrangère américaine. »¹¹ Et il est vrai que lorsqu'il s'agit de leur relation avec l'extérieur, un trait de caractère récurrent est « leur volonté de décider seuls de leur comportement et de leurs intérêts. »¹²

Dans ce sens, « la question irakienne¹³ » de 2003 - qui a abouti à l'intervention illégale des Etats-Unis en Irak - est devenue l'exemple emblématique d'une réticence claire à se conformer aux résolutions du Conseil de sécurité et partant, à l'autorité de l'ONU. Pour autant, est-ce à dire que les Nations Unies n'auraient d'existence qu'à travers la puissance américaine ? L'ONU est-elle la chasse gardée des USA ? Finalement, y aurait-il une instrumentalisation de l'ONU par l'Etat américain au profit de l'Etat américain ?

Notre thèse est que les Etats-Unis considèrent l'ONU comme une organisation au service des intérêts américains. L'hypothèse formulée part de la théorie réaliste, et le but de cette étude sera

¹⁰ EUROPE1, (2017), « Trump annonce le retrait de l'accord de Paris sur le climat », (consulté le 1/06/2017) [Word en ligne] <http://www.europe1.fr/international/trump-annonce-le-retrait-de-laccord-de-paris-sur-le-climat-3348725>

¹¹SCHLESINGER A., (2004), *War and the American Presidency*, New York, Norton, p.3 in BADIE B., DEVIN G., (2007), *Le multilatéralisme. Nouvelles formes de l'action internationale*, Paris, La découverte, p. 196.

¹² MELANDRI P., (2016), *Le siècle américain, une histoire*, Paris, Perrin, p.34.

¹³ LUIZARD P.-J., (2004), *La question irakienne*, Paris, Fayard.

alors de confirmer ou d'infirmer cette affirmation à travers les différents éléments de faits que nous amenons.

Dans ce travail, nous analysons essentiellement les mandats Bush et Obama, et prenons comme point de départ la guerre d'Irak de 2003, puisqu'elle est la conséquence directe des attentats du 11 septembre, événement majeur du début du 21^e siècle.

Le mandat de Bush est marqué par une série de mesures restrictives et une extension poussée de l'exécutif au point qu'on ait pu parler d'une « présidence impériale »¹⁴. En effet, le gouvernement Bush a très souvent été en rupture avec les Nations Unies et le droit international en général. En témoignent certaines déclarations fracassantes de l'ancien Ambassadeur américain à l'ONU sous George W. Bush, John Bolton : « les Etats-Unis font marcher l'ONU lorsqu'ils veulent qu'elle fonctionne. »¹⁵

Néanmoins, la présidence de Barack Obama semble être différente de cette approche. Elle est plutôt conduite sous le signe de « l'humilité et de la retenue ». Il y a bien une volonté de calmer les tendances unilatérales et de « renforcer l'ordre international y compris en privilégiant l'action à travers des institutions multilatérales. »¹⁶

La circonscription spatio-temporelle de notre travail est certes limitée à la période Bush-Obama, mais l'actualité américaine nous oblige à prendre en compte les aspects de politique étrangère de la nouvelle administration américaine sous Donald J. Trump.

II. La recherche

Pour analyser cette problématique, nous avons eu recours à la littérature et donc à des ouvrages pertinents ainsi que des articles scientifiques. Nous partons de la théorie réaliste comme cadre scientifique avec les auteurs du réalisme classique tels que Hans Morgenthau, le néoréalisme de Kenneth Watz ou encore John Mearsheimer dont la particularité de l'analyse est de mettre en avant la place des organisations internationales dans le système international. C'est effectivement une dimension importante dans la thématique traitée.

¹⁴ ROUSSELOT F., RICHE P., (2008), « La présidence de George W Bush est religieuse et impériale », *Libération*, (consulté le 05/06/2016) [Word en ligne] http://www.liberation.fr/week-end/2004/10/16/la-presidence-de-george-w-bush-est-religieuse-et-imperiale_496123

¹⁵BOLTON J., in HANHIMAKI J., (2011), « George W. Bush et l'ONU », *Relations internationales*, (consulté le 5/06/2016) [Word en ligne], <https://www.cairn.info/revue-relations-internationales-2006-4-page-25.htm>, p.28.

¹⁶ DUNGAN N., (2016), « La doctrine Obama s'en ira avec lui », *Le Monde*, (consulté le 5/06/2016) [Word en ligne] http://www.lemonde.fr/idees/article/2016/01/19/la-doctrine-obama-s-en-ira-avec-lui_4849662_3232.html

Nous avons utilisé des sites officiels tels que ceux du Département d'Etat américain, La Maison Blanche, celui des Nations Unies. Nous avons eu l'occasion de participer à des conférences sur notre sujet, nous y intégrons les réflexions apportées durant ces échanges avec des spécialistes. Les articles scientifiques ont pu être consultés sur CAIRN, et bien d'autres. En outre, les *Think Tank* nous ont été d'une grande utilité, aussi bien ceux américains que ceux européens. Il y a le *Council on Foreign Relations* avec sa revue la *Foreign Policy* par exemple, ou les analyses de l'IRIS et IFRI.

Par ailleurs, la recherche d'informations et de sources ne s'est pas limitée à la Belgique. Ayant effectué notre stage à Washington DC aux Etats-Unis, nous avons pu avoir directement accès à la documentation anglo-saxonne, rencontrer quelques personnalités américaines et notamment des diplomates qui ont pu brièvement nous faire part de leur position quant à la relation USA-ONU. L'avantage d'avoir été sur le terrain est que nous avons pu approfondir nos recherches dans quelques universités américaines telles que la *Howard University*, *John Hopkins University* ou encore *Georgetown University*.

III. Le Plan

Ce mémoire comporte quatre parties. La première partie au titre de méthodologie et cadre théorique, est divisée en deux chapitres. Le chapitre I) présente la méthodologie générale et donc la démarche suivie. Nous sommes partis d'une phase exploratoire à travers la littérature liée à la politique étrangère américaine, la construction des Nations Unies. Les sources utilisées aussi bien primaires que secondaires, sont détaillées.

Le chapitre II) porte sur la théorie réaliste. Cette dernière apparaît pertinente au regard de l'objet d'étude et de la question que pose le problème. Elle est surtout à la base de la politique étrangère américaine et explique assez bien ses orientations. Aussi, à l'aide d'auteurs-clés nous rappelons les principes au fondement de ce courant. Ensuite, l'accent est mis sur les concepts essentiels à la *Realpolitik* à savoir : l'intérêt national, la sécurité et la puissance.

La deuxième partie aborde la politique étrangère américaine en deux aspects importants. Le premier concerne les caractéristiques et le contexte de sa formulation. Le second aspect est un focus sur les trois administrations américaines – Bush, Obama, Trump – et la particularité du choix de politique étrangère de chacune d'elles. Nous nous intéressons aux tendances assez récurrentes dans l'histoire politique des Etats-Unis et leur relation avec l'extérieur.

L'unilatéralisme, l'isolationnisme, l'exceptionnalisme, le multilatéralisme, sont autant de notions que nous développons.

La troisième partie s'articule autour de la relation des Etats-Unis avec l'ONU. L'étude s'intéresse essentiellement à l'organe de décision qu'est le Conseil de sécurité où les Etats-Unis exercent leur veto au même titre que les quatre autres puissances ou « P4 » (le Royaume-Uni, la France, la Chine et la Russie).

D'aucuns estiment que la puissance américaine bénéficie d'un régime différent du fait de ses agissements. Notre interrogation s'appuie sur des cas ponctuels que nous avons choisis en guise d'expérience empirique. Il s'agit de la guerre d'Irak de 2003, l'intervention en Libye de 2011 et le cas pendant de la guerre en Syrie depuis mars 2011.

Enfin, la quatrième partie est l'analyse critique de la problématique, mais aussi un essai de réponse à la question qui jalonne ce mémoire. Cette partie est aussi un des objectifs du choix de cette thématique qui serait la relance d'une réforme concrète des Nations Unies et un réaménagement du Conseil de sécurité.

En conclusion, la problématique et l'hypothèse de départ sont rappelées. La confrontation des faits et des arguments apportés dans l'analyse critique nous permettront de répondre à la question de départ qui est au cœur de ce travail.

Chapitre II: Le Cadre théorique et conceptuel

L'approche théorique de ce travail est celle du réalisme. Nous présentons les principes qui sont à la base de ce courant à travers les contributions d'auteurs scientifiques qui nous permettent également de cibler les concepts importants mobilisés dans l'analyse. Cette approche théorique est nécessaire pour comprendre le comportement des Etats-Unis vis-à-vis des organisations internationales et en l'occurrence, l'ONU. Elle nous permettra ensuite de confronter ces aspects avec les cas d'exemples retenus qui constituent le noyau de notre modèle d'analyse.

I. Le réalisme politique ou « *Realpolitik* »

a) Les postulats

Pour reprendre les propos de Dario Battistella, « depuis la fin de la seconde guerre mondiale, le réalisme est le paradigme dominant en relations internationales »¹⁷. Il est le courant majeur ayant contribué à la construction de la pensée politique américaine et à la fondation même des Etats-Unis d'Amérique¹⁸. Plusieurs auteurs ont dénombré quatre postulats réalistes. Nous reprenons ici la classification de Dario Battistella¹⁹:

- *Les Etats coexistent dans un état d'anarchie c'est-à-dire dépourvu d'autorité centrale*
- *Les Etats sont les acteurs principaux des relations internationales*
- *Les Etats sont des acteurs rationnels qui cherchent à maximiser leur sécurité et leur puissance*
- *L'équilibre de la puissance assure la stabilité internationale*

D'après cet auteur, cette classification entraîne quatre autres principes²⁰ :

- « *Lorsque la politique extérieure ne parvient pas à atteindre l'intérêt national par les moyens pacifiques, le recours à la guerre est un moyen légitime de la politique extérieure.* » Autrement dit, l'usage de la force est toujours justifié pour défendre des intérêts.
- « *Les organisations interétatiques et les entités non étatiques ne sont pas des acteurs autonomes* » dans la mesure où elles « dérivent leur existence et leur importance relative des Etats »²¹ vu que ce sont les « Etats, et en particulier les grandes puissances, qui définissent les règles du jeu et fixent ses limites. »²²
- « *La politique extérieure (...) prime sur la politique intérieure* » car c'est elle qui conduit les relations diplomatiques.
- « *L'existence et l'effectivité du droit international et des institutions de coopération sont fonction de leur conformité aux intérêts des Etats les plus puissants.* » Ce postulat renvoie à ce qui a été dit plus haut sur le lien inextricable qu'il y a entre les Etats et les autres acteurs du système international, les premiers donnant le rythme aux seconds.

b) Thucydide, Hobbes et Machiavel

¹⁷ BATTISTELLA D., (2012), *Théories des relations internationales*, Paris, Les Presses, p.127

¹⁸ RUIZ J.-M., op.cit.

¹⁹ BATTISTELLA D., op.cit., p. 127-128

²⁰ *Ibid.*, p.129

²¹ SMOUTS M.-C., BATTISTELLA D., VENNESSON P., (2006), *Dictionnaire des relations internationales*, Paris, Dalloz (2^eed.), p.453

²² *Ibid.*, p.454

C'est d'abord sous la plume de penseurs européens que sont Thucydide, Hobbes et Machiavel²³ que le réalisme politique apparaît. Ces auteurs sont souvent pris pour référence lorsqu'on évoque les origines de ce courant. D'ailleurs, pour Jean-Marie Ruiz, les réalistes se réclament souvent d'une tradition qui remonte à Thucydide, Machiavel et Hobbes²⁴. Ce réalisme d'inspiration européenne sera par la suite exporté en Amérique pour devenir la théorie de base des relations américaines avec l'extérieur. Ces trois auteurs sont intéressants en ce qu'ils sont ceux « qui ont le plus d'ascendant sur les réalistes américains du passé et du présent. »²⁵

Tous issus d'époques différentes (Antiquité, Renaissance et 17^e siècle²⁶), ces auteurs ont toutefois tiré les mêmes conclusions sur la conduite des relations entre Etats. En effet, « tant Thucydide que Machiavel insistèrent (...) sur la nécessité de reconnaître de l'intérêt et de la puissance dans les relations interétatiques et de recourir à une politique d'équilibre des puissances »²⁷.

❖ **Thucydide**

Dans *Histoire de la guerre du Péloponnèse*, Thucydide part d'une recherche empirique et a « une vision pessimiste de la nature humaine »²⁸. Il voit « le milieu international comme le théâtre d'un état de guerre permanent où l'intérêt et la puissance président au déroulement de l'action. »²⁹ A propos de la guerre entre Athènes et Sparte, Thucydide déclarait : « les grands pays font ce qu'ils veulent, tandis que les petits pays acceptent ce qu'ils doivent accepter. »³⁰ Dès lors, la puissance autorise les grands à imposer leur vision motivée par l'intérêt personnel.

L'enseignement qu'on retient du philosophe grec est que « chaque Etat recherche nécessairement à défendre ou à maximiser sa puissance militaire et politique. »³¹ L'intérêt et la puissance sont au fondement de la pensée de Thucydide. Parce que ses analyses seront reprises par la suite par d'autres réalistes, il est considéré comme le Père fondateur du réalisme politique.

❖ **Hobbes et Machiavel**

²³ RUIZ J.-M., (2010), op.cit., p.22

²⁴ SMOUTS M.-C., BATTISTELLA D., VENNESSON P., op.cit., p. 452

²⁵ RUIZ J.-M., op.cit., p. 22

²⁶ RUIZ J.-M., op.cit., p. 21

²⁷ *Ibid.*, p.22.

²⁸ *Ibid.*, p.28

²⁹ *Ibidem*

³⁰ GUERLAIN P., (2003), « Le retour du discours impérialiste aux Etats-Unis », *Revue française d'études américaines*, (consulté le 10/06/2017) [Word en ligne] <https://www.cairn.info/revue-francaise-d-etudes-americaines-2007-3-page-5.htm>, p.6

³¹ ETHIER D., (2010), *Introduction aux relations internationales*, Québec, Les Presses de L'Université de Montréal p.23

Nicolas Machiavel et Thomas Hobbes, ont une « vision pessimiste de la nature humaine et des rapports interétatiques. »³² Mais c'est eu égardaux circonstances historiques de leur époque puisque tous deux sont témoins des changements juridiques et politiques et de la rupture de l'ordre établi (respectivement en Italie et en Angleterre).

Pour eux, « c'est la loi de la jungle qui régit les rapports interétatiques, le plus fort imposant sa volonté au plus faible »³³ étant donné que « les hommes sont animés d'un instinct inné de puissance et de domination qui les porte à rivaliser entre eux pour l'acquisition de la richesse, du pouvoir, du prestige. »³⁴ En effet, du fait de la nature des hommes, les Etats sont constamment en rivalité, le but étant la conquête du pouvoir. Machiavel explique via *Le Prince* que le désir du pouvoir, la soif d'acquisition va de soi et par conséquent « la fin justifie l'emploi de tous les moyens. »³⁵

De cette conclusion, on comprend que le non-respect des engagements pris est « une nécessité pratique ». La pensée de Machiavel sur les relations internationales repose sur l'idée que seul le plus fort arrive à conserver le pouvoir, et ni la foi ni la morale ne doivent avoir d'incidence sur la prise de décision politique³⁶.

Hobbes, auteur du *Leviathan* est en continuité avec Machiavel. Il estime que les hommes vivent dans « un état de nature » où chacun est en quête de puissance, et se sent nécessairement menacé par les autres. D'où sa célèbre formule « l'homme est un loup pour l'homme. » La stabilité n'est possible qu'au moyen d'un « contrat social » signé entre individus renonçant à leurs droits et libertés au profit d'une autorité transcendante en la personne du *Leviathan*. Par cela, Hobbes entend distinguer la société internationale des sociétés nationales. En effet, « un tel contrat social n'est pas possible entre les Etats puisqu'il impliquerait que ces derniers renoncent à leur souveraineté, qui est le fondement de leur existence. »³⁷ C'est la raison pour laquelle « la société internationale est donc condamnée à demeurer anarchique et caractérisée par la méfiance et la force plutôt que par la confiance, l'ordre et la paix. »³⁸

c) Les auteurs du réalisme moderne

³²*Ibidem*

³³*Ibidem*

³⁴*Ibidem*

³⁵*Ibid.*, p.24

³⁶ETHIER D., op.cit., p.24

³⁷*Ibid.*, p.25

³⁸*Ibidem*

1. L'influence de Hans Morgenthau

Hans Morgenthau est un politologue et historien américain considéré comme la référence contemporaine des fondements de ce courant. Pour Philippe Braillard et Mohammad-Reza Djilili, Morgenthau a été le chef de file aux Etats-Unis du courant réaliste des relations internationales³⁹. Ce qui explique la forte prégnance des principes réalistes dudit auteur dans la pensée politique américaine.

Pour lui, la politique « doit s'étudier telle qu'elle est et non telle qu'on voudrait qu'elle fût. »⁴⁰ Là est le principe même du réalisme. Et dans ce sens, Dario Battistella estime que parce qu'il est « le premier à vouloir établir une 'théorie réaliste de la politique internationale' tout à la fois susceptible (...) d'évaluer et de prévoir les politiques étrangères des différentes nations, Morgenthau est à juste titre considéré comme le père fondateur du réalisme moderne. »⁴¹

C'est dans son célèbre ouvrage "*Politics among Nations: The struggle for Power and Peace*" que Morgenthau présente sa vision des relations internationales. Il tire six critères⁴² du réalisme politique et considère que toute action de l'Etat est à rechercher dans le pouvoir, car « la politique internationale, comme tout politique, est une lutte pour la puissance. »⁴³ Pour Marie-Claude Smouts, Dario Battistella et Pascal Vennesson, les penseurs réalistes et notamment Morgenthau insistent particulièrement sur le concept d'intérêt défini en termes de puissance⁴⁴. On retrouve les mêmes thèses chez Thucydide, Machiavel et Hobbes.

Par ailleurs, la vision de Morgenthau s'inspire de l'analyse du théologien Reinhold Neibuhr⁴⁵ sur la nature humaine. En effet, il soutient que les relations internationales sont « marquées du sceau du conflit, en raison des pulsions agressives inscrites dans la nature humaine, ainsi que de la nature anarchique et non intégrée du système international. »⁴⁶ C'est parce que l'être

³⁹BRAILLARD P., DJALILI M.-R., (2016), *Les relations internationales*, Paris, Puf, p.12

⁴⁰BATTISTELLA D., (2012), op.cit., p.133

⁴¹*Ibid.*, p.132

⁴²Nous ne les reprenons pas car ils sont pour la plupart repris dans les postulats cités au point A) de cette partie mais voir aussi ALGOSAIBI G., (1965), « Theory of International Relations : Hans Morgenthau and His critics », *JSTOR*, (consulté le 13/06/2016) [Word en ligne],

https://www.jstor.org/stable/3013729?seq=1#page_scan_tab_contents , p.226

⁴³MORGENTHAU H., (1946), *Scientific Man vs Power Politics*, Chicago (Ill.,) Chicago University Press, p.188 in *Ibid.*, p.133

⁴⁴SMOUTS M.-C, BATTISTELLA D., VENNESSON P., op.cit., p.455

⁴⁵NEIBUR R., (1932), *Moral Man and Immoral Society*, New York (N.Y.), in BATTISTELLA D., (2012), op.cit., p.132

⁴⁶MORGENTHAU H., (1948), *Politics among Nations* in BRAILLARD P., DJALILI M.-R., op.cit., p.13

humain est de nature agressive que les conflits sont inévitables dans un état d'anarchie. Par conséquent, il faut sans cesse accroître sa puissance.

Précisément, la nature humaine guide nos actions quotidiennes, et cette logique on la retrouve également au niveau des relations internationales car le comportement humain guide le comportement politique⁴⁷. Cette volonté de dominer tient de la nature égoïste de l'homme de faire prévaloir sa vision du monde, sa volonté tout simplement sur autrui. Battistella le présente assez bien lorsque décrivant la pensée de Morgenthau, il dit que l'être humain est surtout « guidé dans son comportement avec autrui par une volonté infinie de puissance. »⁴⁸

2. Le néoréalisme de Kenneth Waltz

En réponse au réalisme classique, le néoréalisme apparaît dans les années 70 durant la guerre froide⁴⁹ et propose une lecture du système international moins centrée sur le facteur puissance.

C'est avec Kenneth Waltz et son ouvrage *Theory of International Politics* que cette nouvelle vague du réalisme se développe. Effectivement, le réalisme de Morgenthau s'articule essentiellement autour des « lois objectives » de la nature humaine qui induisent le comportement des Etats, tandis que le néoréalisme de Kenneth Waltz se base sur le postulat de la « structure du système international comme contrainte déterminant le comportement d'unités fonctionnellement différenciées. »⁵⁰ Concrètement, pour Waltz, c'est la structure anarchique du système international qui détermine le comportement des Etats et de fait les relations internationales. Pour les néoréalistes, la structure internationale prime sur tout⁵¹, d'où le qualificatif de « réalisme structuraliste ».

En outre, parce que les unités du système – entendu ici les Etats – sont dans un état d'anarchie, l'auteur explique que l'objectif n'est pas tant la recherche de la puissance que celle de la sécurité. Autrement dit, « dans l'anarchie, la sécurité est l'objectif premier. Ce n'est qu'à condition que leur survie soit assurée que les Etats cherchent à satisfaire d'autres buts tels que la tranquillité, le profit, ou la puissance. »⁵² Cette attitude conduit nécessairement au réflexe d'autoprotection, ce que l'auteur appelle le « *self-help* » où chaque Etat doit compter sur lui-

⁴⁷BRAILLARD P., DJALILI M.-R., op.cit., p.13-14

⁴⁸BATTISTELLA D., (2012), op.cit., p.133.

⁴⁹BRAILLARD P., DJALILI M.-R., op.cit., p.14

⁵⁰ BATTISTELLA D., (2012), op.cit., p.145

⁵¹SMOUTS M.-C., BATTISTELLA D., VENNESSON P., op.cit., p.456

⁵²WALTZ K., (1979), *Theory of International Politics*, New York, (N.Y), Mac-Graw-Hill in BATTISTELLA D., op.cit., p.148

même dans la défense de ses intérêts et ceci par tous les moyens. Du coup, on arrivera à une situation de rééquilibrage de la puissance puisque chacun cherche à maintenir sa position.

Waltz met la focale sur la sécurité, contrairement à Morgenthau qui lui privilégie la puissance. Aussi, pour Karine Prémont, du fait de sa théorie selon laquelle les Etats dans le système international assurent avant tout leur survie, Walt est vu comme le précurseur d'un « réalisme défensif » par opposition au « réalisme offensif.⁵³»

3. Le réalisme offensif de John Mearsheimer

Le professeur John Mearsheimer est connu pour ses écrits sur la politique internationale et pour sa collaboration avec Stephen Walt sur l'analyse du lobby pro-israélien aux Etats-Unis⁵⁴. Mearsheimer est un réaliste contemporain de la troisième vague et désigné comme « néoclassique »⁵⁵.

Il partage les thèses des réalistes classiques mais également celles des néoréalistes. Il rejoint la pensée de Kenneth Waltz dans la mesure où pour lui, la politique internationale s'explique par la structure anarchique du système international et non par une quelconque nature humaine⁵⁶. Du fait de la structure anarchique, les Etats se sentent constamment menacés et vont nécessairement chercher à survivre. Il est donc vrai que la recherche de la sécurité est essentielle.

Néanmoins, à l'instar de Morgenthau, Mearsheimer pense que l'élément central dans le système international est la quête de la puissance. Il insiste sur la maximisation de la puissance par les Etats. En effet, « Mearsheimer emprunte à Morgenthau l'idée que les Etats sont guidés par le désir d'acquérir puissance après puissance, et qu'ils cherchent donc à maximiser, plutôt qu'à simplement optimiser, leur puissance. »⁵⁷

En cela, l'auteur se différencie de l'analyse des néoréalistes pour qui les Etats doivent maintenir un certain équilibre de la puissance sans nécessairement l'augmenter⁵⁸. Au contraire,

⁵³PREMONT K., (2011), *La politique étrangère des grandes puissances*, Laval, PUL, p.24-25

⁵⁴ Un article leur a été consacré dans le New York Times à propos de leur réflexion sur le Lobby pro israélien et la politique étrangère américaine. Voir CRIMES W., (2007), « A prosecutorial Brief Against Israel and its supporters », *New York Times*, (consulté le 02/05/2016) [Word en ligne] <http://www.nytimes.com/2007/09/06/books/06grim.html?mcubz=0>

⁵⁵PREMONT K., op.cit., p.25

⁵⁶BATTISTELLA D., (2012), op.cit., p.160

⁵⁷*Ibidem*

⁵⁸*Ibidem*

Mearsheimer estime que « l'objectif ultime des Etats est d'être l'*hegemon* du système »⁵⁹ et « la puissance est la clef de leur survie (...) C'est l'exigence de survie qui implique un comportement agressif »⁶⁰ car plus l'Etat sera puissant, plus il pourra assurer sa sécurité et dominer les autres.

Parce que l'essence des relations internationales dans l'état d'anarchie réside dans l'accroissement de la puissance, le réalisme de Mearsheimer est dit « offensif »⁶¹. D'ailleurs, Dario Battistella résume assez bien sa pensée en soulignant que : « seul un Etat qui domine tous les autres en maximisant sa propre puissance peut espérer vivre en sécurité dans un monde où l'agression est toujours probable. »⁶²

❖ La vision des institutions internationales

Outre la particularité du réalisme de Mearsheimer, l'intérêt que nous portons à cet auteur est dû au fait qu'il s'interroge sur le rôle des institutions internationales dans le système international. En effet, pour lui, les institutions internationales n'ont d'existence qu'à travers les Etats. Assurément, dans son article « *The False promise of international institutions* » il soutient qu'elles n'ont strictement aucun poids car en définitive, tout dépend du rôle que les Etats veulent bien leur attribuer.

Mearsheimer: « *the most powerful states in the system create and shape institutions so that they can maintain their share of the world power, or even increase it.* »⁶³Ces institutions sont difficilement indépendantes car agissent conformément aux intérêts des grandes puissances⁶⁴. Ce faisant, les organisations internationales sont pour lui des « coquilles vides » et des outils aux mains des Etats⁶⁵vu que leur fonctionnement dépend de la volonté politique des grandes puissances. Cette position rejoint un des postulats du réalisme selon lequel : « l'effectivité du

⁵⁹MEARSHEIMER J., (2001) *The Tragedy of Great Power Politics*, New York (N.Y), Norton, p.21 in BATTISTELLA D., op.cit., p.162

⁶⁰BATTISTELLA D., op.cit., p.161

⁶¹PREMONT K., op.cit., p.25

⁶²BATTISTELLA D., op.cit., p.162

⁶³MEARSHEIMER J., (1995), "The False Promise of International Institutions", *International security*, Winter 1994/95 (vol.19 N.3),(consulté le 15/05/2016) [PDF en ligne], <http://mearsheimer.uchicago.edu/pdfs/A0021.pdf>, p. 13

⁶⁴ Cette analyse de John Mearsheimer est rappelée dans le cours en ligne « *Changing Global Order* » par Madeleine Hasli de l'Université de Leiden sur le site *Coursera* : <https://www.coursera.org/learn/changing-global-order/lecture/PMnBh/realism> Voir Partie « *Mainstream International Theories* » au chapitre sur le réalisme, le passage présenté est cité à 8:09

⁶⁵MEARSHEIMER J., (1995),op.cit., p.14

droit international et des institutions de coopération sont fonction de leur conformité aux intérêts des Etats les plus puissants. »⁶⁶

II. Conceptualisation

a) La puissance

De Thucydide à Machiavel, la puissance - désignée aussi par le pouvoir - se mesure à la capacité militaire d'un Etat à asseoir sa souveraineté et repousser les menaces externes et internes. Ce sont donc les ressources matérielles qui permettent de mesurer la puissance des Etats.⁶⁷

Pour Raymond Aron, la puissance est « la capacité d'une unité politique d'imposer sa volonté aux autres unités. »⁶⁸ Il y a donc un rapport de domination entre un sujet A et un sujet B. La puissance est en réalité la capacité d'imposer unilatéralement sa volonté à autrui⁶⁹. Le militaire, la force armée est donc le critère classique qui évalue la puissance d'un Etat par rapport à un autre.

Pour Morgenthau neuf facteurs font la puissance d'un Etat : la géographie, les ressources naturelles, la capacité industrielle, le degré de préparation militaire, la population, le caractère national, le moral national, la qualité de la diplomatie, la qualité du gouvernement⁷⁰.

Cependant la puissance est une notion évolutive car pour Pierre Buhler « chaque époque a forgé sa propre terminologie pour décrire cette prééminence singulière. »⁷¹ De fait, ces critères correspondent au contexte de l'époque, du XX^e siècle notamment. Sachant que la conception de la puissance est évolutive, elle s'est adaptée aux changements survenus. En effet, au XXI^e, la globalisation et l'évolution technologique font que la puissance ne se limite plus seulement à la force militaire, elle est dorénavant liée à la sphère économique et culturelle.

Pour Robert Keohane et Joseph Nye, les Etats sont confrontés à « l'interdépendance complexe »⁷². Vu l'émergence de nouveaux acteurs transnationaux, la puissance, « plutôt que de consister exclusivement en la capacité à imposer unilatéralement sa volonté à autrui (...), réside également dans la capacité de fixer l'ordre du jour (*agenda setting*) des enceintes

⁶⁶BATTISTELLA D., (2012), op.cit., p. 129

⁶⁷SMOUTS M.-C., BATTISTELLA D., VANNESSON P., op.cit, p.446

⁶⁸ *Ibidem*

⁶⁹ *Ibid.*, p.448

⁷⁰*Ibid.*, p.446

⁷¹BUHLER P., (2011), *La Puissance au XXIe siècle*, Paris, CNRS Editions, p. 479

⁷²KEOHANE R., NYE J., (2001), *Power and Interdependence*, New York (N.Y.), Addison-Wesley

multilatérales telles que le G8, le Conseil de sécurité de l'ONU, le FMI.»⁷³ Et dans ce cas, la puissance devient multiforme⁷⁴.

Enfin, en 1990 Joseph Nye introduit le concept de « *soft power* », à côté de celui de « *hard power* » qui désignait déjà la puissance de contrainte à savoir le militaire et l'économique. Le *soft power* ou puissance douce « *is the ability to obtain preferred outcomes through attraction* »⁷⁵, donc c'est à travers la séduction que l'acteur arrive à obtenir ce qu'il veut, par « des ressources intangibles telles que la culture, l'idéologie, les institutions. »⁷⁶ Pour lui, le modèle Etats-Unis correspond assez bien à ces deux aspects.

b) L'intérêt national

L'intérêt national est un concept perçu comme flou de par sa complexité en termes de définition chez les universitaires. En effet, faisant état du « paradoxe de l'intérêt national », Robert Chouad explique qu'il y a une difficulté de définition, car « plus la recherche d'une définition empirique impose la notion comme une réalité objective et une évidence de la politique étrangère des Etats, moins on est en mesure de la définir clairement et explicitement. »⁷⁷ Toutefois, l'intérêt national renvoie traditionnellement à la défense et la protection de l'intégrité physique via le territoire, la souveraineté ; mais aussi à la promotion de la richesse économique et les biens matériels des populations.⁷⁸

James Rosenau propose une division des courants d'analyses en deux catégories, les « objectivistes » où on retrouve essentiellement les réalistes, et les « subjectivistes ». Pour lui, l'intérêt national se définit selon une conception objective et subjective.⁷⁹ La conception objective de l'intérêt national est celle soutenue par le courant réaliste qui la lie à la vision stato-centrée. Quant à la conception subjective, pour Rosenau, « *the national interest is whatever the*

⁷³SMOUTS M.-C., BATTISTELLA D., VENNESSON P., op.cit., p.448

⁷⁴ VERLUISE P., (2013), « Géopolitique- La puissance quels sont ses fondamentaux ? », *Diploweb*, (consulté le 15/05/2016) [Word en ligne], <https://www.diploweb.com/Geopolitique-La-puissance.html>

⁷⁵NYE J., (2009), « Get Smart. Combining Hard and soft power », *Foreign Affairs*, (consulté le 20/06/2016) [Word en ligne] <https://www.foreignaffairs.com/articles/2009-07-01/get-smart>

⁷⁶NYE J., (1990), *Bound to Lead. The Changing Nature of American Power*, New York, Basic Books, in SMOUTS M.-C., BATTISTELLA D., VENNESSON P., op.cit., p.449

⁷⁷CHOUAD R., (2017), « Le Paradoxe de l'intérêt national », *Revue internationale stratégique* 2017/1 (N°105), (consulté le 12/06/2017) [Word en ligne], <https://www.cairn.info/revue-internationale-et-strategique-2017-1-page-57.htm>, p.61

⁷⁸FRANCKEL B., (1990), *In The National Interest. A National Interest Reader*, Washington, University Press of America in CHOUAD R., Ibid., p.70

⁷⁹ROSENAU J., (1968), « National Interest » *International Encyclopedia of the Social Sciences*, New York, Corwell Collier/ Macmillan, in *Ibid.*, p.73

officials of a nation seek to preserve and enhance. "C'est donc ce que le dirigeant, l'Etat perçoit comme vital et qui justifie la prise de décision. On pourrait dire dans ce sens que l'intérêt national est un construit, c'est le « produit changeant et subjectif des ambitions, de l'idéologie, de l'appartenance sociale, des trajectoires professionnelles, etc... des dirigeants d'un pays »⁸⁰

Néanmoins, l'intérêt national est une notion qui reste aujourd'hui le concept central des relations internationales et la « boussole » de la politique étrangère des Etats. Décrivant la pensée de Morgenthau à ce sujet, Smouts, Battistella et Vannesson, écrivent : « l'intérêt national est ce qui importe le plus à un Etat, ce qui constitue l'enjeu par excellence pour lui, et il guide donc l'action politique extérieure d'un Etat. »⁸¹

Donc Hans Morgenthau fait de l'intérêt national, l'élément force de la politique internationale des Etats dans le système international. Il affirme que les Etats sont des acteurs rationnels sans cesse en quête de pouvoir. Aussi pour les réalistes classiques, le comportement des Etats se mesure à partir des intérêts nationaux en présence, et la politique internationale des Etats est orientée par l'intérêt. C'est un point crucial à la formulation de la politique étrangère des Etats. En effet, pour Morgenthau « un seul impératif catégorique, un seul critère de raisonnement, un seul principe d'action : l'intérêt national »⁸² qui détermine l'action des Etats.

Par ailleurs, l'intérêt national est indissociable de la puissance et c'est pour cette raison qu'il est toujours défini en termes de puissance⁸³. C'est-à-dire que l'intérêt national est un intérêt égoïste dans la mesure où chaque Etat agit avant tout pour défendre et servir ses intérêts. Chacun n'étant guidé que par le désir de survie (Waltz) et de puissance (Morgenthau). Par conséquent, dans un système anarchique, toute alliance s'explique par un intérêt commun à coopérer, mais c'est une alliance fragile et temporaire. Les Etats sans états d'âmes, pourraient tout aussi agir contre leurs alliés ponctuels si cela servait leurs intérêts. C'est pourquoi Machiavel « conçoit les Etats comme des monstres froids qui n'ont ni amis, ni ennemis, uniquement des intérêts nationaux à défendre. »⁸⁴

c) La Sécurité

⁸⁰*Ibid.*, p.74

⁸¹SMOUTS M.-C., BATTISTELLA D., VANNESSON P., *op.cit.*, p.298

⁸²MORGENTHAU H., (1951), *In Defense of the National Interest*, New York, (N.Y.), Knopf, p. 242 in BATTISTELLA D., (2012), *op.cit.*, p.134

⁸³BATTISTELLA D., *op.cit.*, p.134

⁸⁴ETHIER D., *op.cit.*, p.24

Il y a autant de définitions de la sécurité qu'il n'y a d'analystes de la sécurité. La liste de définitions de cette notion par Barry Buzan⁸⁵ atteste bien qu'il n'y a pas une définition unique. Il la définit toutefois comme « l'absence de menace ».

Mais dans une perspective réaliste classique, la sécurité est généralement liée à la puissance et identifiée à la paix et à la prévention des conflits par des moyens militaires⁸⁶. Toutefois, la sécurité ne peut s'appréhender de manière déconnectée de la puissance et de l'intérêt national. C'est pourquoi ces trois notions sont centrales dans la théorie réaliste.

Thomas Hobbes dans le *Leviathan*, explique que l'état de nature dans lequel les hommes se trouvent crée des suspicions car toute attaque imprévisible est toujours possible. Cette logique s'applique également à l'état d'anarchie du système international. L'absence de régulation dans le système international crée une atmosphère de crainte et une situation d'insécurité et d'instabilité entre les unités politiques qui le composent.

Kenneth Waltz fait de la sécurité la condition *sine qua non* de la politique internationale, car « dans l'anarchie, la sécurité est l'objectif premier. »⁸⁷ Pour lui, l'Etat cherche avant tout à assurer sa sécurité puisqu'étant en situation de menace permanente. Donc chez Waltz, l'intérêt est d'abord pensé en termes de sécurité, dès lors que « dire qu'un pays agit conformément à son intérêt national signifie que, ayant examiné les exigences de sa sécurité, il essaie de les satisfaire. »⁸⁸ D'où la pratique du « *self-help* ».

Concrètement, le comportement stratégique des Etats dans le système international consiste à s'armer le plus possible pour une autodéfense. Charles-Philippe David écrit que « l'incertitude est l'élément constant des rapports stratégiques » car les Etats vont développer des capacités militaires afin d'accroître leur influence⁸⁹. Chacun cherchant à renforcer sa sécurité, cette situation va entraîner ce que Robert Jervis⁹⁰ appelle un « dilemme de sécurité » car les mesures de protections des uns poussent « les Etats à se comporter de manière à créer des équilibres des

⁸⁵Cet aspect a été vu dans le cours en ligne de stratégie et sécurité internationales de Michel Liégeois durant l'année académique 2014-2015. Voir syllabus du cours au chapitre sur « approches de la sécurité », p.13

⁸⁶COURMONT B., NIQUET V., NIQUET B., (2004), « Quelle évolution de la notion de puissance et de ses modes d'action à l'horizon 2030, appliquée aux Etats-Unis, à l'Europe et à la Chine ? », *IRIS*, (consulté le 15/04/2017) [PDF en ligne] http://www.iris-france.org/wp-content/uploads/2014/11/2004_puissance.pdf, p.34

⁸⁷WALTZ K., op.cit., in BATTISTELLA D., op.cit., p.148

⁸⁸WALTZ K., (1979), op. cit., in BATTISTELLA D., SMOUTS M.-C., VENNESSON P., op.cit., p.303

⁸⁹DAVID C.-P., ROCHE J.-J., (2006), *Théories de la sécurité*, Paris, Montchrestien, p.90

⁹⁰JERVIS R., (1978), « Cooperation under Security Dilemma », *World Politics* in ETHIER D., op.cit., p.25

puissances. »⁹¹ En définitive, pour les néoréalistes, la sécurité est d'abord « ce que chaque Etat, en lutte pour sa survie, va rechercher. »⁹²

Conclusion de la partie

La méthodologie de ce travail est celle de la démarche hypothético-déductive. Afin de tester notre hypothèse de départ, nous avons pris le réalisme politique comme cadre théorique. Nous voyons à travers la littérature scientifique que le réalisme est une théorie influente et profondément ancrée dans la tradition politique américaine.

Elle explique avec une « pertinence persistante »⁹³, la position clé de l'acteur étatique dans le système international. Des analyses de Morgenthau à Mearsheimer en passant par Waltz, on retient que la puissance, l'intérêt national et la sécurité sont des fondamentaux du courant réaliste. Mais par-dessus tout, ces trois notions sont au cœur de la politique étrangère américaine.

⁹¹*Ibidem*

⁹²DAVID C.-P., ROCHE J.-J., op.cit., p.90

⁹³BATTISTELLA D., op.cit., p.127

Deuxième partie: La politique étrangère américaine et son rôle aux Nations Unies

Introduction

A leur création, les Etats-Unis font de l'isolationnisme la quintessence de leur politique étrangère. Le message de George Washington- premier Président américain-est clair :« Notre véritable politique est d'éviter toute alliance permanente avec quelque partie du monde que ce soit (...) la grande règle de conduite que nous devons adopter à l'égard des nations étrangères est, tout en développant nos relations commerciales avec elles, d'avoir le moins de liens politiques possibles. »⁹⁴ Cette tendance s'est depuis lors adaptée aux changements rapides du monde et du système international afin de coller au nouvel environnement globalisé du XXIe siècle.

Le XXe siècle a été particulièrement le « moment américain » car l'Amérique a non seulement contribué à la reconstruction de l'Europe d'après-guerre, mais elle a surtout réalisé qu'il fallait qu'elle endosse «la responsabilité du leadership mondial ».

Aussi, malgré les réserves héritées de la logique des Pères fondateurs, les Etats-Unis ont impulsé - à travers l'esprit wilsonien - l'expérience multilatérale au niveau politique par la création de la Société des Nations (SDN), devenue l'actuelle Organisation des Nations unies.

Nous verrons que la tendance traditionnellement isolationniste des Etats-Unis a, au fil du temps, fait place à une autre plus interventionniste et unilatéraliste du fait de l'exigence de défense de leurs intérêts de puissance⁹⁵. La politique étrangère des Etats-Unis varie donc entre ces tendances étant donné que, d'une ère à l'autre, d'une présidence à l'autre, une dialectique entre un repli et un engagement des Etats-Unis dans les affaires du monde s'opère.

Par ailleurs, son statut « d'hyperpuissance », fait de lui un acteur crucial des organisations internationales. De ce fait, le comportement américain a un impact direct sur l'évolution et le fonctionnement de l'ONU.

⁹⁴DAVID C.-P., (2015), *La politique étrangère des Etats-Unis*, Paris, Les Presses (3^e ed.), p.22

⁹⁵LEFEBVRE M., (2008), *La politique étrangère américaine*, Paris, Puf, p.5

Chapitre I : Les fondements

Plusieurs auteurs ont travaillé sur le processus de formulation d'une politique étrangère. Entre autres, James Rosenau⁹⁶ qui propose une analyse de la politique étrangère d'un Etat à travers un schéma sociologique comprenant cinq variables explicatives que sont :le gouvernement, l'individu, le rôle, la société et le système, en fonction du contexte et du type de société. Ces variables permettraient d'expliquer le processus de prise de décision des acteurs de la politique internationale. Toutefois, pour Philippe Braillard et Mohammed-Reza Djalili, avoir un modèle explicatif général d'une politique étrangère est illusoire en ce qu'on ne peut fixer « de manière rigide et définitive une hiérarchie entre ces déterminants » ni « privilégier un facteur explicatif déterminant ». Il y a plus ou moins une complémentarité des facteurs explicatifs.

Pour l'heure, cette étude étant basée sur l'approche réaliste, l'accent est essentiellement mis sur le concept d'intérêt national et ses variantes que sont la puissance et la sécurité qui nous permettront d'appréhender au mieux la relation Etats-organisations dans le système international. En l'occurrence, la relation américano-onusienne

Les ouvrages de Charles-Philippe David sur « la politique étrangère des Etats-Unis », et de Maxime Lefebvre « politique étrangère américaine », sont nos principales sources dans cette partie. Toutefois, des réflexions tirées d'autres articles sont intégrés.

Ici, nous nous centrons essentiellement sur les facteurs culturels à savoir les valeurs, le contexte mais aussi les facteurs politiques ou déterminants internes qui influent sur l'élaboration de la politique étrangère des Etats-Unis.

I. Les caractéristiques

Frédéric Charillon définit la politique étrangère comme un « instrument par lequel un Etat tente de façonner son environnement politique international »⁹⁷. Claude Roosens apporte un élément clé à la définition à savoir : « l'établissement des objectifs que tout Etat donne à son action à l'étranger en même temps que la définition des stratégies à appliquer pour assurer la défense de

⁹⁶ ROSENAU J., (1967), *Domestic Sources of Foreign Policy*, New York, The Free Press

⁹⁷ CHARILLON F., « Introduction », in BATTISTELLA D., (2012), op.cit., p.373

l'intérêt de l'Etat au sein du système international. »⁹⁸ Le but précis de la politique étrangère est bien la défense des intérêts d'un Etat au sein du système international et ce par tous les moyens.

Comprendre la politique extérieure des Etats-Unis au sein de l'ONU nous oblige à connaître les éléments essentiels aux valeurs et aux tendances traditionnelles internes du pays, et qui guident *in fine* son comportement sur la scène internationale.

a) Le contexte et les valeurs

1. « American exceptionalism »

Il y a toujours eu dans l'histoire américaine, « une conviction intime présente dès les origines, celle d'incarner une expérience qui se voulait à la fois universelle et unique. »⁹⁹ C'est en raison des circonstances de leur création, notamment la guerre civile et la séparation d'avec la monarchie anglaise, jusqu'à devenir la première puissance mondiale, que les Américains se considèrent comme un peuple « choisi » et tout à fait exceptionnel.

En effet, pour Maxime Lefebvre, cet exceptionnalisme tient surtout à « l'optimisme foncier d'un peuple parti de rien et sûr que son destin s'inscrit sous le signe de la Providence. »¹⁰⁰ Fort de cette croyance, les Etats-Unis ont construit un modèle devenu le modèle par excellence. Toujours selon Lefebvre, les Etats-Unis sont exceptionnels par l'histoire puisqu'ayant à peu près deux siècles d'existence. Ils sont exceptionnels de par les valeurs de liberté et de démocratie car, pourtant empruntées « au vieux continent », ces valeurs sont devenues universelles¹⁰¹ et ce à l'instigation américaine.

Seymour Martin Lipset présente cinq éléments qui font l'exceptionnalisme américain : l'égalité compris comme l'égalité des chances, la liberté, l'individualisme, le populisme et le laissez-faire dans le champ économique.¹⁰² Ces critères distinguent les Etats-Unis des autres pays et notamment ceux européens. Leur modèle est particulier. C'est une des raisons pour lesquelles les Etats-Unis conçoivent les interventions en Europe comme « une sorte de service public

⁹⁸ROOSENS C., ROSOUX V., DE WILDE T., *La politique étrangère, le modèle classique à l'épreuve*, Bruxelles, Peter Lang, 2004, p.13 in PEETERS M., (2016), « La politique étrangère des Etats-Unis au Chili pendant les années 1970-1980 », Mémoire, UCL-Mons, prom. STRUYE de SWIELANDE, Tanguy, p. 14

⁹⁹MELANDRI P., (2003), « L'unilatéralisme, stade suprême de l'exceptionnalisme », *Le Débat*, 2003/5 (consulté le 5/06/2016) [Word en ligne] <https://www.cairn.info/revue-le-debat-2003-5-page-19.htm> , p.20

¹⁰⁰LEFEBVRE M., op.cit., p.67

¹⁰¹*Ibid.*, p.3

¹⁰²LIPSET S., (1995), *American Exceptionalism: A double-Edged Swod* in FUKUYAMA F., (2005), « L'exceptionnalisme américain et la politique étrangère des Etats-Unis », *Politique américaine*, (consulté le 3/06/2016) [Word en ligne], <https://www.cairn.info/revue-politique-americaine-2005-1-page-37.htm>, p.38

universel qui sert également les intérêts nationaux américains. »¹⁰³ L'exceptionnalisme est un indicateur-clé pour comprendre le comportement américain sur la scène internationale.

C'est parce que son histoire, sa création et son évolution sont uniques en leur genre ; parce que les Etats-Unis sont aujourd'hui la superpuissance du système global. Son caractère exceptionnel laisse entendre selon Madeleine Albright qu'ils sont « la nation indispensable ». Par conséquent, « la politique étrangère d'un pays aussi exceptionnel ne peut être que singulière. »¹⁰⁴

2. Le Messianisme

Le messianisme américain « dérive de la croyance en la supériorité de leur modèle, de leur religiosité intrinsèque, de leur propension à répartir le monde entre le « bien » et le « mal » dans une vision manichéenne et parfois paranoïaque. »¹⁰⁵

Le messianisme part de l'exceptionnalisme américain. Il est en continuité avec l'idée d'une expérience unique et exceptionnelle. Dans son ouvrage intitulé « *Politique étrangère des Etats-Unis* », Charles-Philippe David fait remonter la conception messianique aux fondamentalistes puritains ayant fui la dureté de la couronne anglaise pour s'installer en Amérique en 1620¹⁰⁶. Ils comparent leur exode au récit biblique de la longue marche vers la Terre promise pour créer « une Cité brillant sur la Colline »¹⁰⁷. John O'Sullivan décrit ce messianisme en ces termes : « C'est manifestement notre destinée, de nous répandre sur le continent que la Providence nous a alloué pour y assurer le libre développement d'une population qui, chaque année, se multiplie comme par millions ». ¹⁰⁸ Le peuple américain est convaincu d'avoir une « destinée manifeste » et d'avoir été divinement choisi afin de guider les nations du monde.

Cette vision est empreinte d'idéalisme qu'on retrouve souvent dans les discours des Présidents américains, quel que soit leur couleur politique. D'une certaine manière, l'exceptionnalisme et le messianisme vont former le « style national américain » jusqu'à « façonner toute l'histoire des Etats-Unis voire même la politique étrangère de ce pays. »¹⁰⁹

¹⁰³ FUKUYAMA F., op.cit., p.42

¹⁰⁴ LEFEBVRE M., op.cit., p.3

¹⁰⁵ LEFEBVRE M., op.cit., p.69

¹⁰⁶ DAVID C.-P., (2015), op.cit., p.90-91

¹⁰⁷ MELANDRI P., (2003), op.cit., p.20

¹⁰⁸ O'SULLIVAN J., (1845), *The Democratic Review*, in DAVID C.-P., (2015), op.cit., p.105-106

¹⁰⁹ DAVID C.-P., (2015), *La politique étrangère des Etats-Unis*, Paris, Les presses, p. 90-91

b) Les tendances

1. L'isolationnisme

L'histoire des Etats-Unis s'est faite autour de la logique isolationniste qu'on retrouve chez les Pères fondateurs et notamment avec George Washington. En effet, l'esprit qui prévaut est le refus de toute interférence dans les affaires extérieures pour la protection de la souveraineté américaine. Car, pour Washington, « en ce qui concerne les nations étrangères, [...] pourquoi en entremêlant notre destinée à celle d'une quelconque partie de l'Europe, empêtrer notre paix et notre prospérité (...) ? »¹¹⁰ Il y avait donc véritablement un désir quasi obsessionnel d'éviter « tout contact permanent » avec l'étranger.

Il est important d'analyser le comportement américain sur la scène internationale en le liant nécessairement à cette volonté de refuser tout lien ou tout asservissement à quelconques engagements internationaux. Cette dimension a une explication historique vu qu'une fois créée, « la jeune nation a en effet à cœur de préserver sa souveraineté et sa liberté, et la survie de la nation apparaît comme le moteur essentiel de la politique étrangère (...). »¹¹¹ L'impératif est bien celui de la préservation de la souveraineté nationale américaine.

Bien que cette tendance soit ancrée dans la culture américaine, les Etats-Unis sont par la suite engagés dans les affaires extérieures, car poussés par cette conviction messianique d'incarner « la terre des libertés »¹¹². Effectivement, au vu de l'évolution de l'environnement international, de la mondialisation, de l'interconnectivité du monde, sans oublier les nouveaux dangers qui menacent la sécurité internationale. Les américains se sont lancés sur la voie de la coopération avec le reste du monde, cette coopération s'est d'abord faite au niveau économique compte tenu du phénomène d'interdépendance. Pour Charles-Philippe David, « s'il devient nécessaire d'y participer, il importe que le pays conserve sa marge de manœuvre, la plus large liberté possible par rapport au système international, en d'autres termes sa souveraineté absolue. »¹¹³

En 1965, pratiquant pourtant une politique différente, Lyndon Johnson « rappelait que les objectifs de sa nation étaient les mêmes qu'au temps de George Washington ». Nous pourrions

¹¹⁰Washington's Farewell Address 1796 , The Avalon Project: Documents in Law, History and Diplomacy, Yale University in MELANDRI P., (2016), op.cit., p.34

¹¹¹*Ibid.*, p.20

¹¹²MELANDRI P., (2002), op.cit., p.21

¹¹³DAVID C.-P., (2015), op.cit., p.101

aujourd'hui appliquer cette même formule à la logique d'un George W. Bush, d'un Barack Obama et même à celle d'un Donald Trump bien que nouvellement élu.

2. L'unilatéralisme

Dans le dictionnaire des relations internationales, Smouts, Battistella et Vennesson définissent l'unilatéralisme comme « le choix d'un Etat de prendre ses décisions et d'agir seul, sans concertation avec ses alliés ni négociation avec ses adversaires. »¹¹⁴ C'est l'attitude des Etats-Unis qui est très souvent critiquée par les autres pays et notamment les alliés.

Pour Maxime Lefebvre, l'unilatéralisme américain est « un produit de l'exceptionnalisme, de l'idéalisme et de la puissance des Etats-Unis »¹¹⁵ en raison de leur statut de première puissance au destin qu'ils estiment exceptionnel. Il est souvent associé à l'isolationnisme en raison de ses réflexes de repli qu'il peut entraîner. Charles-Philippe David va d'ailleurs dans ce sens, affirmant que « les unilatéralistes s'apparentent aux isolationnistes(...) dans la mesure où ils rejettent presque systématiquement toute coopération internationale. »¹¹⁶

Par ailleurs, le choix unilatéral peut conduire à l'interventionnisme s'il est question de défendre un intérêt spécifique. En politique étrangère, le *ratio legis* de l'unilatéralisme est fondamentalement la protection des intérêts nationaux. Le comportement à l'international sera analysé au crible des intérêts en présence.

Mais force est de constater que de manière générale, les unilatéralistes « refusent la participation de leur pays à quelque ordre international »¹¹⁷ et c'est notamment la voie que suivent les néoconservateurs, d'où le slogan « *America First* » déjà au temps de Reagan, devenu le slogan de campagne de Donald Trump.

3. Le multilatéralisme

Dans la conception de Woodrow Wilson, qui est influencé par le courant libéral, mais essentiellement par l'idéalisme, « la société internationale, comme toute société nationale, peut être régie par le droit et la justice, et que l'expansion de la démocratie dans le monde permet

¹¹⁴SMOUTS M.-C., BATTISTELLA D., VENNESSON P., op.cit.,532

¹¹⁵LEFEBVRE M., op.cit., p.72

¹¹⁶DAVID C.-P., (2015), p.137

d'atteindre cet objectif. »¹¹⁸ Wilson a tenté de sortir de la logique isolationniste de repli, en prônant dans un élan messianique, l'étendue des valeurs démocratiques au travers de ses quatorze points¹¹⁹. D'où le projet de la Société des Nations (SDN) dont le but était de fédérer les Etats autour « d'une sécurité collective, mettant la puissance sous surveillance. »¹²⁰ Toutefois, ce projet s'est soldé par un échec au profit de la « préservation de la souveraineté américaine. »¹²¹

Le multilatéralisme est une orientation proposée par les institutionnalistes qui, contrairement aux réalistes, font des institutions internationales le socle du système international puisque fonctionnant par régulation concertée et consentie entre Etats. Charles-Philippe David précise leur pensée comme suit : « ils privilégient l'action multilatérale et recommandent aux Etats-Unis d'agir de concert avec les autres acteurs du système international »¹²² afin de maintenir leur leadership.

Mais selon Bertrand Badie, du point de vue américain, « le multilatéralisme ne saurait faire théoriquement bon ménage avec la puissance »¹²³ puisqu'incitant à une prise en compte d'une « communauté d'intérêts ». Or, dans la politique étrangère américaine, le multilatéralisme est avant tout un outil de promotion et de légitimation de leurs intérêts seuls¹²⁴. En effet, le courant réaliste des relations internationales conçoit le multilatéralisme comme « un moyen, non une fin. C'est l'un des nombreux instruments de la politique étrangère à notre disposition. Et il n'est justifié que lorsqu'il sert l'objectif central de cette dernière : protéger les intérêts américains »¹²⁵, déclarait déjà un certain Warren Christopher en 1998, ancien Secrétaire d'Etat sous Bill Clinton.

I. Les déterminants politiques internes

Les tendances et les valeurs nous donnent une vision de l'orientation de la politique étrangère des Etats-Unis. Mais « le processus d'élaboration de la politique étrangère implique une grande

¹¹⁸LEFEBVRE M., op.cit., p.69

¹¹⁹ *Ibid.*, p.17-18

¹²⁰ BADIE B., DEVIN G., (2007), *Le multilatéralisme. Nouvelles formes de l'action internationale*, Paris, La Découverte, p.216.

¹²¹*Ibid.*, p.198

¹²²DAVID J.-P., (2015), op.cit. p.171

¹²³BADIE B., DEVIN G., op.cit., p.215

¹²⁴*Ibid.*, p.201

¹²⁵*Ibid.*, p. 206

diversité d'acteurs. »¹²⁶ Philippe Braillard et Mohammed –Reza Djalili montrent que la politique interne et la politique externe sont intrinsèquement liées car elles « s'inscrivent dans un même projet social et politique. »¹²⁷ D'où leur complémentarité.

Nous reprenons de manière succincte, les acteurs internes au cœur de l'action internationale telle que présentée par Charles-Philippe David.

a) Le Président des Etats-Unis

Le but ici est de mettre en évidence l'importance du rôle du Président et son influence dans la trajectoire donnée à la politique étrangère. Cette trajectoire est fonction des caractéristiques propre au Chef de l'exécutif et notamment sa couleur politique ou plus exactement, son idéologie.

Les démocrates correspondent plutôt à la gauche intellectuelle et libérale¹²⁸ et sont alors plus ouverts au multilatéralisme des organisations internationales. Les républicains seraient plus à droite, ils représentent selon Maxime Lefebvre, la droite protestante et conservatrice et ont par conséquent, « une vision religieuse et plus manichéenne de la mission de leur pays. »¹²⁹ Les républicains sont plus réticents voire fermés à l'expérience internationale.

Néanmoins, cette distinction entre démocrate et républicain doit toutefois être relativisée du fait des différentes tendances qu'on retrouve au sein de chaque partis : modéré ou conservateur du côté républicain, progressiste et libéral chez les démocrates¹³⁰.

Par ailleurs, rappelons que le régime politique américain est un régime présidentiel dont la caractéristique majeure est de permettre au Président d'avoir des pouvoirs étendus. En politique étrangère, le Président des Etats-Unis est le premier diplomate, ou pour citer Charles-Philippe David, il est « le négociateur unique »¹³¹. En effet, il a une place prépondérante dans l'élaboration de la politique étrangère puisqu'il en donne les orientations en collaboration avec les autres acteurs importants de la politique extérieure.

¹²⁶DAVID J.-P., (2015), op.cit., p.9

¹²⁷BRAILLARD P., DJALILI M.-R., op.cit., p.59

¹²⁸LEFEBVRE M., op.cit., p.74

¹²⁹*Ibidem*

¹³⁰ ELVIN R., (2016), « Democrats Debate : What is a Progressive and Who wants to be One ? », *NPR*, (consulté le 10/03/2016)[Word en ligne] <http://www.npr.org/2016/02/05/465671983/democrats-debate-what-is-a-progressive-and-who-wants-to-be-one>

¹³¹DAVID J.-P., (2015), op.cit., p.66

Précisons néanmoins que « la politique étrangère de tout pays est (...) conditionnée par l'idéologie affichée par le pouvoir en place, c'est-à-dire le rôle que ce pouvoir s'assigne, par la perception qu'il a de lui-même, par sa vision du monde et les moyens d'actions qu'il privilégie. »¹³² L'idéologie est présente durant la présidence et particulièrement le premier mandat de George W. Bush. Il est de plus en plus influencé par les positions néoconservatrices et largement porté par sa foi religieuse qui fait revivre le discours messianique et profondément idéologique après les attentats du 11 septembre 2001. On parlera même d'une « présidence impériale »¹³³.

Ainsi, « ce sont principalement le style décisionnel et les qualités de leadership qui déterminent les orientations et l'aboutissement de la politique extérieure américaine. »¹³⁴

b) Le Congrès

Le Congrès est un organe « législatif fort »¹³⁵ dont les pouvoirs impactent l'orientation de la politique étrangère. Selon la théorie des *checks and balances*, il y a un partage et un contrôle du pouvoir afin de limiter le risque de tyrannie, bien que le Président demeure l'acteur central en politique étrangère.

Charles-Philippe David explique dans son ouvrage l'importance du rôle du Congrès dans la politique étrangère. Effectivement, si le Président reste l'homme fort de l'établissement des grandes lignes de l'action politique des Etats-Unis sur la scène internationale, le Congrès participe activement à la formulation de la politique extérieure américaine et notamment dans la stratégie diplomatique à moyen et à long terme¹³⁶. Il est le principal décideur lorsqu'il s'agit « d'infliger des sanctions ou attribuer une aide économique, fixer des droits de douanes, offrir ou refuser un soutien militaire. »¹³⁷

Il y a cependant au sein de cet organe, des rivalités partisans. La majorité au Congrès a assurément plus d'impact dans la formulation de la politique étrangère. L'orientation de cette dernière dépendra donc aussi de l'idéologie majoritaire au Congrès. Lors de son deuxième mandat, et notamment à mi-mandat, Barack Obama a dû faire face à la majorité républicaine au Congrès. Les républicains avaient l'ascendant aussi bien à la Chambre qu'au Sénat au

¹³²BRAILLARD P., DJALILI M.-R., op.cit., p.68

¹³³DAVID J.-P., (2015), op.cit., p.475

¹³⁴DAVID J.-P., (2015), op.cit., p.194

¹³⁵*Ibid.*, p. 196

¹³⁶DAVID J.-P., (2015), op.cit., p. 194

¹³⁷DAVID J.-P., (2015), op.cit., p.195

moment de la négociation du « *Iran Nuclear Deal* »¹³⁸ qui s'est finalement soldée par un vote positif du Congrès avec le soutien des démocrates, mais surtout des républicains qui étaient favorables *in fine* à l'adoption du texte.

c) Les autres acteurs

Dans la politique étrangère américaine, le Président a le pouvoir du dernier mot, c'est-à-dire, la « prééminence ». L'élaboration s'effectue néanmoins de concert avec le Congrès mais aussi l'ensemble de l'appareil bureaucratique avec principalement le Département d'Etat et le Département de la défense qui formulent, mettent en œuvre et orientent l'action extérieure des Etats-Unis. Mais « la politique étrangère est à la fois dépendante de facteurs externes, les rapports de force internationaux, ou les stratégies des acteurs transnationaux, mais également de réalités internes, faites de contraintes institutionnelles et culturelles et de pressions émanant de différents groupes sociaux. »¹³⁹

Aussi, au fil du temps, d'autres acteurs se sont ajoutés à cet ensemble et leur influence est tout aussi importante : le Conseil de sécurité nationale et l'opinion publique ou la société civile américaine.

1. Le Conseil de sécurité nationale

Le Conseil de sécurité nationale ou *National Security Council*(NSC) est directement lié à la présidence puisqu'il fait partie de « *l'Executive Office* »¹⁴⁰. Il se présente comme l'organe central qui s'occupe des questions diplomatiques et stratégiques en harmonisant et en apportant une cohérence à l'activité de formulation de la politique étrangère, faite par la machine bureaucratique. C'est un organe de coordination de la politique étrangère composée de conseillers au service du Président. Au fil du temps, et du fait de l'évolution de la société et des crises survenues, il est devenu « une organisation présidentielle de planification et de mise en œuvre de la politique étrangère », écrit Charles-Philippe David¹⁴¹.

2. L'opinion publique

¹³⁸ STEINHAUER F., (2015), « Democrat Hand victory to Obama on Iran Nuclear Deal », New York Times, (consulté en ligne le 10/07/2017) [Word en ligne], <https://www.nytimes.com/2015/09/11/us/politics/iran-nuclear-deal-senate.html>

¹³⁹SMOUTS M.-C., BATTISTELLA D., VANNESSON P., op.cit., p.429

¹⁴⁰DAVID J.-P., (2015), op.cit., p.296

¹⁴¹*Ibid.*, p.297

L'opinion publique a un poids dans le processus de définition de la politique étrangère à travers les valeurs véhiculées dans la société. Il y a entre autres les groupes de pressions comme les Lobby qui influencent fortement la construction de la politique étrangère américaine. Nous pensons notamment au Lobby juif¹⁴². Les ONG sont présentes, l'individu (dont l'avis est demandé à travers divers sondages), les médias jouent aussi un rôle phare vu leur force sans pareille pour relayer l'information et donner une visibilité aux revendications de la société civile.

Chapitre II : Une politique étrangère réaliste

La théorie réaliste développe ses thèses autour du concept d'intérêt national. Dans la politique étrangère américaine, l'intérêt national américain est le socle de l'orientation de l'action extérieure.

I. La priorité : L'intérêt national américain avant tout

a) Les objectifs des intérêts américains selon Bruce Jentleson

Partant du courant réaliste comme théorie centrale de notre étude, nous nous centrons sur ce que les américains appellent « *the national interest* » afin de montrer en quoi il est déterminant de la politique étrangère américaine.

Rappelons que pour Morgenthau, « tous les Etats poursuivent des politiques étrangères rationnelles définies par des ‘hommes d'Etat (pensant) et (agissant) en termes d'intérêt comme puissance.’ »¹⁴³ Son influence est importante aux Etats-Unis puisqu'ils basent leur politique étrangère sur ses thèses. Effectivement, Morgenthau a réussi à convaincre les américains de l'importance de la puissance par rapport aux idéaux dans les relations internationales. Ajoutant que « la sécurité des Etats-Unis passait par un engagement continu sur la scène

¹⁴²CORNWELL U. » So, just how powerful is the Israel lobby in the US ? », Independent, (consulté le 15/06/2016) [Word en ligne] <http://www.independent.co.uk/voices/comment/so-just-how-powerful-is-the-israel-lobby-in-the-us-8478432.html>

¹⁴³ BATTISTELLA D., (2012), op.cit., p.134

diplomatique. »¹⁴⁴ D'ailleurs, on a pu le voir en 2000 lors de la campagne de George W. Bush, à travers Condoleezza Rice¹⁴⁵ qui faisait la promotion des intérêts américains à l'international.

L'intérêt national peut se décliner sous plusieurs formes. Aussi, Bruce Jentleson¹⁴⁶ va dégager quatre pôles que sont : la puissance, la paix, la prospérité et les principes.

La puissance est le but principal des Etats-Unis dans une optique de protection complète du territoire et de la souveraineté nationale américaine. C'est un objectif que tout décideur politique poursuit et notamment sur la scène internationale. Par conséquent, « la puissance est aux fondements de la politique étrangère. »¹⁴⁷

La puissance rendant possible la sécurité, **la paix** en est la conséquence directe. C'est pourquoi il y a dans la diplomatie américaine une volonté de coopération avec les autres nations et la mise en place d'institutions qui pourront faciliter la pacification des rapports interétatiques. Ce qui amène donc à l'objectif de **prospérité** qui passe aussi par les échanges avec les acteurs du système international. Enfin, **les principes** sont les valeurs américaines de liberté et de démocratie avec pour ambition de les exporter dans le monde entier.

Pour lui, ces quatre éléments « constituent tous les objectifs de la politique étrangère américaine. »¹⁴⁸

b) Une tradition préexistante

Dans son ouvrage cité tout au long de cette deuxième partie, Charles-Philippe David rend compte d'une réalité sous-jacente à l'histoire politique américaine et à la création de l'Etat américain. Il s'agit de la tendance isolationniste prônée par George Washington qui, bien qu'ayant plus ou moins disparue du fait de leur engagement dans les affaires du monde, reste toutefois latente dans les discours des Présidents.

Pierre Melandri écrit : « L'Amérique est née de cette conviction d'incarner à la fois une expérience universelle et unique en charge d'un destin téléologique. »¹⁴⁹ De cet

¹⁴⁴RUIZ J.-M., (2007), « Le déclin du réalisme politique et son rôle dans le renouveau de la pensée impérialiste », (consulté le 14/06/2016) [Word en ligne] <https://www.cairn.info/revue-francaise-d-etudes-americaines-2007-3-page-39.htm> , p.41

¹⁴⁵ RICE C., (2000), « Campaign 2000 : Promoting the National Interest », *Foreign Affairs*, (20/04/2017) [Word en ligne], <https://www.foreignaffairs.com/articles/2000-01-01/campaign-2000-promoting-national-interest>

¹⁴⁶JENTLESON B., (2000), *American Foreign Policy : The Dynamics of Choice in the 21st Century*, New York (N.Y.), Norton, p.10-18 in DAVID C.-P., (2015), op.cit., p.127

¹⁴⁷*Ibidem*

¹⁴⁸DAVID C.-P., (2015), p.127

¹⁴⁹MELANDRI P., (2016), op.cit., p.24

exceptionnalisme, naît une nécessité de protéger l'unicité des Etats-Unis et sa particularité. C'est une dimension qui est chère aux Pères fondateurs et qui, bien que réadaptée, reste présente dans la manière dont les américains entretiennent leur relation avec l'extérieur.

D'où cet attachement profond à l'intérêt national incluant effectivement le critère de puissance et de souveraineté nationale. Mais plus que cela, c'est fondamentalement l'identité américaine et le souci de l'héritage politique, culturel et idéologique des Pères fondateurs, qu'il s'agit de protéger.

Toutefois, et paradoxalement, c'est également ce souci de conservation de leur statut particulier qui pousse néanmoins l'Amérique vers l'extérieur et ce, de manière durable. Le but étant, poursuit Melandri : « d'assurer à son projet un environnement propice à son expansion et à son succès. »¹⁵⁰

En fin de compte, il y a dans la politique étrangère américaine, une prégnance de cet idéal de la préservation de l'identité américaine, de son statut exceptionnel et de la nécessité d'imposer l'universalité de son modèle.

II. Les Nations Unies dans la politique étrangère américaine

Il s'agit dans ce point d'appréhender la perception de l'organisation mondiale dans la politique étrangère américaine. Nous verrons en profondeur dans la troisième partie, comment dans les faits les Etats-Unis intègrent positionne les Nations Unies.

Pour l'heure, nous partons des considérations de l'école hégémoniste du courant réaliste, et nous verrons comment la politique étrangère américaine est conduite au sein des Nations Unies sous les Présidents Bush, Obama et dans une moindre mesure, Trump.

a) L'approche de Charles Krauthammer, Robert Kagan et William Kristol

1. L'ONU au service des Etats-Unis

Les réalistes ne rejettent pas les organisations internationales mais « ils se montrent plus sceptiques sur l'efficacité »¹⁵¹.

¹⁵⁰*Ibidem*

¹⁵¹LEFEBVRE M., op.cit., p.71

L'école hégémoniste appartenant au réalisme, développe une approche purement et simplement unilatéraliste en justifiant ce choix par le statut de superpuissance des Etats-Unis parce qu'« ils croient à une coopération limitée entre Etats »¹⁵². En effet, Charles Krauthammer, une figure clé de cette approche et également néoconservateur, soutient que « les intérêts nationaux doivent toujours primer sur les institutions internationales. »¹⁵³

En outre, étant donné que les Etats-Unis sont selon lui, le seul pays capable de faire fonctionner au mieux l'ensemble du système international, l'ONU ne peut qu'être au service de l'Etat américain dans un rôle de promotion et de légitimation de l'action américaine à l'international. Aussi, la formulation de la politique étrangère américaine prend en compte le fait qu'il y ait une continuité à l'ONU des « valeurs fondamentales 'américaines' », au point qu'on qualifie l'ONU de prolongation de la politique étrangère américaine¹⁵⁴. Ce positionnement des Etats-Unis par rapport aux acteurs internationaux, et ici l'ONU, est ce qu'il a appelé le « nouvel unilatéralisme »¹⁵⁵.

Par ailleurs, sur le rôle ou la place qu'occupe l'ONU dans la conception américaine, nous reprenons les réflexions de Guillaume Devin qui, s'interrogeant sur les dilemmes de la puissance et sur l'avenir du multilatéralisme, se demande si « la création et l'enthousiasme initial pour les Nations Unies ont-ils largement reposé sur l'idée que l'exceptionnalisme des Etats-Unis était appelé à exercer une influence majeure sur la définition du nouvel ordre international. »¹⁵⁶ Cette idée rejoint bien celle que Krauthammer développe, à savoir : l'hégémonie américaine permet la stabilité du système international. Par conséquent, le multilatéralisme que propose l'ONU ne saurait être effectif sans le contrôle des Etats-Unis qui en constituent l'hégémon.

2. *L'hégémonie américaine bienveillante*

Poursuivant les thèses de l'école hégémoniste, les auteurs Robert Kagan et William Kristol vont dans le sens de Krauthammer. Ils précisent toutefois que la politique étrangère américaine doit

¹⁵²DAVID C.-P., (2015), op.cit, p.167

¹⁵³DAVID C.-P., (2015), p. 170

¹⁵⁴ BOUTROS-GHALI B., (2004), « Peut-on réformer les Nations Unies ? », *Pouvoirs*, (consulté le 10/07/2017) [Word en ligne], <https://www.cairn.info/revue-pouvoirs-2004-2-page-5.htm>, p.13

¹⁵⁵DAVID C.-P., (2015), op.cit. 169

¹⁵⁶DEVIN G., (2003), op.cit.

être fondée sur une « hégémonie bienveillante »¹⁵⁷, c'est-à-dire disposée à intervenir dans les affaires du monde afin d'assurer une certaine stabilité du système international.

Pour Kagan et Kristol, la présence et la coopération avec les partenaires internationaux est possible. Néanmoins, c'est une coopération, un engagement sous tutelle américaine car leur statut hégémonique va développer une attitude où « enjoindre les autres Etats à respecter les règles du droit international tout en se réservant le droit de les transgresser pour assurer la stabilité de l'ordre international »¹⁵⁸ est normalisée.

De même, **la théorie de la stabilité hégémonique** développée par Charles Kindleberger¹⁵⁹, veut que « la réussite d'un "régime" dépendra des capacités de l'hégémon à établir des règles, à les faire accepter par les autres Etats et à les faire respecter. »¹⁶⁰ Guillaume Devin reconnaît qu'en effet, « il est vrai qu'aucune avancée multilatérale n'est assurée (...) si les Etats-Unis ne jouent pas le jeu. »¹⁶¹ Ce faisant, ils seront « tantôt prêt à jouer le jeu de la coopération multilatérale, tantôt en retrait voire en rupture avec les instances multilatérales et leurs décisions. »¹⁶²

Enfin, en vue de conforter la thèse de l'hégémonie bienveillante, Kagan et Kristol n'hésitent pas à affirmer que « le système international contemporain n'est pas construit sur le principe d'équilibre des puissances mais sur l'hégémonie américaine. »¹⁶³ Leur argument central étant la puissance sans pareille de l'Etat américain. Pour eux, l'hégémonie américaine est « bienveillante » et par conséquent, intervenir dans le monde serait - pour reprendre les mots de Francis Fukuyama- « une sorte de service public universel qui sert également les intérêts nationaux américains. »¹⁶⁴

b) Les Présidents américains et leur vision de l'ONU

¹⁵⁷KAGAN R., KRISTOL W., (1996), "Toward a Neo-Reaganite Foreign Policy", *Foreign Affairs*, (consulté le 10/06/2017) [Word en ligne], <https://www.foreignaffairs.com/articles/1996-07-01/toward-neo-reaganite-foreign-policy>

¹⁵⁸DAVIDC.,-P.,(2015), p.169

¹⁵⁹ BATTISTELLA D., (2012), op.cit., p.453

¹⁶⁰ DEVIN G., op.cit., p.2

¹⁶¹DEVIN G., op.cit., p.2

¹⁶²DEVIN G., (2003), op.cit.

¹⁶³KAGAN R., KRISTOL W., (2000), "The Present Danger", *The National Interest*, in COURMONT B., op.cit., p.39

¹⁶⁴FUKUYAMA F., op.cit., p.42

Nous rappelions plus haut, que la couleur politique du Président américain est un indice de l'orientation que prendra la politique étrangère mise en place. La personnalité et le rôle du Président sont des éléments importants dans le fonctionnement de l'administration en exercice.

1. *Les Etats-Unis selon George W. Bush*

“*If we are an arrogant nation, they'll resent us*” déclarait George W. Bush lors de sa campagne présidentielle de 2000. Républicain d'influence modérée¹⁶⁵, il laissait entendre une démarche de coopération vis-à-vis des acteurs internationaux, dans un souci « d'humilité ». Le 9/11 a absolument changé la donne et a ouvert une brèche au discours néoconservateur. Comme le précise Jussi Hanhimäki, « le 11 septembre 2001 a évacué le multilatéralisme du centre des priorités américaines en termes de politique étrangère, comme de politique de sécurité nationale. »¹⁶⁶

En effet, la nouvelle ligne de conduite de l'administration Bush érigée en doctrine Bush¹⁶⁷ a été automatiquement tournée vers la voie unilatérale, ce qui a eu pour conséquence de se détourner des engagements internationaux et en premier, le respect de la Charte des Nations Unies. Ceci est d'autant plus vrai que les discours et dispositions prises par Bush témoignent de cette orientation nouvelle de la politique étrangère des Etats-Unis dans l'ONU.

2. *Les Etats-Unis de Barack Obama*

Sous Barack Obama, dès son arrivée à la Maison Blanche, l'esprit de la politique étrangère américaine est orienté vers « la force de la négociation plutôt que la force tout court. »¹⁶⁸ Il privilégie clairement une politique de concertation plus que de confrontation. Le multilatéralisme est un des outils qu'il met en évidence et qui correspond bien à la vision qu'il a du pays en tant que superpuissance certes, mais aussi dorénavant « super-partenaire »¹⁶⁹.

¹⁶⁵ Universalis, « Bush George Walker », (consulté le 13/07/2017), [Word en ligne], <http://www.universalis-edu.com/encyclopedie/george-walker-bush/>

¹⁶⁶ HANHIMAKI J., (2011), « Les Etats-Unis et le multilatéralisme depuis le 11 septembre », *Politique étrangère*, 2011/3 (consulté le 10/03/2016) [Word en ligne] <https://www.cairn.info/revue-politique-etrangere-2011-3-page-507.htm> p.511

¹⁶⁷ US STATE DEPARTMENT, (2002), “The National Security of the United States of America”, (consulté le 10/05/2017) [PDF en ligne], <https://www.state.gov/documents/organization/63562.pdf>

¹⁶⁸ AUTRAN F., (2015), « L'Iran après Cuba, Barack Obama met à mal ‘l'axe du mal ‘ » », *Libération*, (consulté le 10/07/2017) [Word en ligne], http://www.liberation.fr/planete/2015/07/14/apres-cuba-le-nucleaire-iranien-enrichit-l-heritage-diplomatique-d-obama_1347942

¹⁶⁹ KORB L., (2011), « La Stratégie américaine : du statut de superpuissance à celui de super-partenaire », *Revue internationale et stratégique*, (consulté le 20/05/2017), [Word en ligne] <http://www.cairn.info/revue-internationale-et-strategie-2011-2-page-113.htm> , p.117

Pour Zaki Laidi, auteur de « *Le monde selon Obama. La politique Etrangère des Etats-Unis* », sans aucun doute, « l'abandon de l'idéologie du 11 septembre dans laquelle l'administration Bush s'était enfermée »¹⁷⁰, serait la réussite majeure de l'administration Obama.

Cependant, Barack Obama est avant tout le Président des Etats-Unis, et par voie de conséquence, « les priorités d'Obama restent bien celles d'un président américain : protéger la sécurité nationale. »¹⁷¹ Il a certes progressivement mis fin à la guerre en Irak héritée de l'Administration Bush, mais il a pourtant « accentué l'engagement des Etats-Unis dans la « guerre nécessaire » d'Afghanistan »¹⁷² et la vaste opération militaire commencée sous Bush a seulement pris fin en 2014¹⁷³. Mais à ce jour, le retrait des troupes militaires américaines n'a pas eu lieu et est très souvent différé¹⁷⁴. En outre, Obama n'a pas nécessairement mis fin à l'unilatéralisme américain, il a juste préféré « réaffirmer le rôle de leader incontesté des Etats-Unis dans les affaires du monde. » David Sanger dira de la doctrine Obama que « (...) c'est plus un changement d'accent qu'un changement véritable de cap. »¹⁷⁵

3. L' « *America First* » de Donald J. Trump

Ce mémoire aborde essentiellement la relation des USA avec l'ONU (notamment le Conseil de sécurité), sous Obama et Bush. Toutefois, nous ne pouvons faire fi de la nouvelle administration du Président américain nouvellement élu, Donald J. Trump.

Etant donné le caractère relativement récent de cette administration, nous faisons état de manière succincte, d'éléments relatifs à sa potentielle politique étrangère.

Trump se présente comme un fervent défenseur de l'intérêt national américain et n'a qu'une ligne de conduite : « *America first* » qui rejoint son slogan de campagne « *Make America Great Again* ». On retrouve une influence jacksonienne de « l'isolationnisme est la règle, mais une intervention militaire résolue est de mise le cas échéant pour défendre les intérêts économiques

¹⁷⁰LAIIDI Z., (2012), *Le monde selon Obama. La politique étrangère des Etats-Unis*, Paris, Champs essais, p.15

¹⁷¹HANHIMAKI J., (2011), op.cit., p.516

¹⁷²*Ibid.*, p.518

¹⁷³Le Monde, (2014), « Afghanistan : une présence militaire américaine jusqu'à la fin de 2016 », (consulté le 20/07/2017), [Word en ligne], http://www.lemonde.fr/ameriques/article/2014/05/27/afghanistan-un-maintien-sous-condition-des-troupes-americaines-jusqu-a-2017_4427347_3222.html

¹⁷⁴Le Monde, (2016), « Face aux talibans, Obama ralentit le retrait des troupes américaines en Afghanistan », (consulté le 20/07/2017), [Word en ligne], http://www.lemonde.fr/ameriques/article/2016/07/06/afghanistan-obama-annonce-le-maintien-de-8-400-soldats-jusqu-en-2017_4965064_3222.html

¹⁷⁵SANGER D., (2012), *Confront and Conceal. Obama's Wars and Surprising Use of American Power*, New York (N.Y.), Crown Publishers, in DAVID C.-P., (2015), op.cit., p. 480

ou sécuritaires du pays. »¹⁷⁶La direction de la politique étrangère de Trump se trouve dans ce qu'il a affirmé : « *Americanism, not globalism* »¹⁷⁷.

Par conséquent, Trump est méfiant vis-à-vis des institutions multilatérales ainsi que les engagements internationaux. Il n'hésite pas à retirer le *Trans-Pacific Partnership (TPP)* pris sous Obama¹⁷⁸. Il faut dire en effet que Trump est avant tout un homme d'affaires et est plutôt « attentif à son bilan comptable et non aux grands principes. »¹⁷⁹

En outre, il considère l'ONU comme un simple club de rencontres où les gens viennent discuter¹⁸⁰. Le nouveau Président a récemment, par la voix de son Ambassadeur aux Nations unies, Nikki Haley, fait savoir qu'il faudrait une réforme du Conseil des droits de l'homme.¹⁸¹ Pour la position concrète qu'il aura à l'égard de l'organisation mondiale, il est encore trop tôt pour se prononcer, mais son style présidentiel est empreint d'imprévisibilité¹⁸².

Conclusion de la partie

La politique étrangère américaine est formulée à l'aide de toute une série de facteurs. Mais les valeurs profondes de la société américaine, telles que le messianisme et l'exceptionnalisme restent le référentiel du comportement des Etats-Unis sur la scène internationale. L'expérience multilatérale via les Nations unies est fondamentale pour le renforcement du leadership américain dans le monde.

De plus, la politique étrangère des Etats-Unis est principalement influencée par le style du Président en exercice. L'intérêt national américain étant la boussole de ses décisions.

¹⁷⁶NARDON L., (2016), « La politique étrangère de Trump : une démarche jacksonienne », *IFRI*, (consulté le 20/07/2017), [PDF en ligne], https://www.ifri.org/sites/default/files/atoms/files/etude_ifri_le_monde_selon_trump.pdf, p.11

¹⁷⁷ BLAKE A., (2016), "Donald Trump's strategy in the three words: Americanism, not globalism" (consulté le 25/07/2016), [Word en ligne],

¹⁷⁸BAKER P.,(2017), « Trump abandons Trans-Pacific Partnership, Obama's Signature Trade Deal », *New York Times*, (consulté le 20/01/2017), [Word en ligne], <https://www.nytimes.com/2017/01/23/us/politics/tpp-trump-trade-nafta.html>

¹⁷⁹ NARDON L., op.cit., p.12

¹⁸⁰ Voir l'annexe numéro 4 sur le tweet de Donald Trump du 26 décembre 2016 à propos de l'ONU.

¹⁸¹NORMAND G., (2017), « ONU : Les Etats-Unis veulent réformer le Conseil des droits de l'homme », *La Tribune*, (consulté le 10/06/2017), [Word en ligne] <http://www.latribune.fr/economie/international/ONU-les-etats-unis-veulent-reformer-le-conseil-des-droits-de-l-homme-732366.html>

¹⁸²KLARE M., (2017), « Le monde selon Donald Trump », *Le Monde diplomatique*, (consulté le 5/02/2017), [Word en ligne], <http://www.monde-diplomatique.fr/2017/01/KLARE/56966>

Néanmoins, un constat est que d'une présidence à l'autre, il y a un fond commun qui persiste: la tendance unilatéraliste américaine. En effet, la rhétorique néoconservatrice et unilatéraliste sous Bush ne serait que la continuité de traditions préexistantes¹⁸³. Cependant, avec Obama, il semble que le ton soit différent et la perspective du multilatéralisme est encouragée.

Mais s'interroger sur l'instrumentalisation ou non des Nations unies revient à analyser l'attitude concrète des Etats-Unis à travers l'organe décisionnel qu'est le Conseil de sécurité. La guerre d'Irak de 2003, l'intervention en Libye de 2011 et le conflit actuel en Syrie nous fournissent un cadre empirique.

¹⁸³ DAVID C.-P., (2015), *op.cit.*, p. 482

Troisième partie : Le couple USA-ONU. Analyse de l'action américaine au Conseil de sécurité

Introduction

Le Conseil de sécurité est le noyau des Nations unies car il est l'organe décisionnel. De ce fait, la capacité de l'ONU à régler une situation conflictuelle, dépend largement de la capacité du Conseil de sécurité à prendre des résolutions en accord avec les cinq puissances qui donnent vie à cet organe. Ce sont donc les grandes puissances au sein du Conseil de sécurité qui assurent la sécurité internationale.

Dans ce cas, pourquoi parler d'une instrumentalisation de l'ONU par un seul pays ? D'où la question de départ de ce travail que nous rappelons : Y a-t-il une instrumentalisation de l'ONU par l'Etat américain, au profit de l'Etat américain ? Pour y répondre, nous proposons l'analyse de trois cas empiriques dans lesquels l'attitude et l'action des Etats-Unis au Conseil de sécurité nous renseigne sur ce qui fait la politique étrangère américaine.

Le but de cette partie n'est pas de rentrer dans le détail des opérations militaires et techniques de gestion de guerres ou de conflits, mais bien de mettre en évidence le comportement affiché par les Etats-Unis tout au long de ces situations inédites.

Chapitre I : Les Nations Unies dans le système international

L'organe qui nous intéresse est bien le Conseil de sécurité, mais il est important de resituer l'ONU à l'intérieur du système international en rappelant son rôle crucial dans le processus multilatéral et son importance pour les Etats-Unis.

I. L'expérience multilatérale en question

L'organisation des Nations unies est créée en 1945. Sa mission et son travail énoncés dans la Charte des Nations unies, s'articulent autour de la paix et de la sécurité internationale, du maintien des relations amicales entre les pays, de la coopération internationale et d'un « centre

où s'harmonisent les efforts des nations vers ces fins communes ». ¹⁸⁴En effet, l'idée est qu'en se mettant ensemble par le biais d'organismes internationaux, les Etats acceptent d'être soumis à des règles générales de conduite au niveau international. Précisément, l'organisation des Nations unies, par sa mission, se veut « un mode de promotion de la solidarité et de l'intégration internationale » ¹⁸⁵.

Aujourd'hui, c'est à travers tous les dossiers dans lesquels l'ONU travaille de concert avec les pays membres, mais aussi les autres acteurs non-étatiques, qu'elle endosse la posture d'un « acteur essentiel des relations internationales contemporaines, le cadre indispensable de la vie multilatérale internationale. » ¹⁸⁶

La fin de la seconde guerre mondiale a propulsé les Etats-Unis dans une série d'entreprises multilatérales. Ils ont notamment impulsé la création des Nations unies parce que « l'idée d'une organisation internationale définissant un droit supérieur à la volonté de ses Etats membres est une idée américaine. » ¹⁸⁷ Par conséquent, d'une certaine manière, on peut dire que « l'ONU occupe incontestablement une place à part dans la politique étrangère des Etats-Unis » ¹⁸⁸. Ces derniers participent largement aux processus multilatéraux, ils sont d'ailleurs les premiers contributeurs financiers des opérations de maintien de la paix de l'ONU avec une participation qui s'élève à 28,38% en 2015 ¹⁸⁹. En 2016, leur part contributive pour les Nations Unies s'élevaient à 9 900 000 millions de dollars soit 22% de leur budget ¹⁹⁰. C'est dire que les Etats-Unis investissent largement dans le fonctionnement des Nations unies.

D'ailleurs, il faut rappeler que les années 90 ont souvent été considérées comme l'âge d'or du multilatéralisme du fait des efforts considérables des pays à permettre le renforcement de l'organisation mondiale. La fonction de l'institution s'est de plus en plus précisée et avec une certaine efficacité du fait des Opérations de maintien de la paix (OMP). Les Etats mobilisent

¹⁸⁴ LE HARDY DE BEAULIEU L., LEJEUNE Y., LIEGEOIS M., STRUYE DE SWIELANDE T., DE WILDE D'ESTMAEL T., (2010), *Relations internationales. Grands textes politiques et juridiques*, Louvain-la-Neuve, Anthemis, p.211. Voir aussi le site officiel des Nations unies : <http://www.un.org/fr/index.html>

¹⁸⁵BADIE B., DEVIN G., (2007), op.cit., p.216.

¹⁸⁶ VAISSE M., (2006), « L'ONU oui ou non ? », *Relations internationales*, (consulté le 12/07/2017), [Word en ligne], <https://www.cairn.info/revue-relations-internationales-2006-4-page-103.htm?1=1&DocId=376879&hits=610+604+>, p.

¹⁸⁷ PARMENTIER G., (2004), « Pourquoi les Etats-Unis posent problème pour l'Amérique ? », *Pouvoirs*, (consulté le 15/04/2017) ? [Word en ligne], https://www.cairn.info/revue-pouvoirs-2004-2-page-103.htm#anchor_abstract , p.103

¹⁸⁸ NOVOSELOFF A., (2001), « Les Etats-Unis et les Nations Unies », *AFRI*, (consulté le 15/06/2016), [PDF en ligne], <http://www.afri-ct.org/wp-content/uploads/2006/03/novo2001-2.pdf> , p.648

¹⁸⁹ Le tableau fourni en annexe X (mettre numéro) présente la contribution des

¹⁹⁰ United Nations Official Document (consulté le 25/07/2017) [PDF en ligne] http://www.un.org/ga/search/view_doc.asp?symbol=ST%2FADM%2FSER.B%2F932

leurs ressources matérielles et humaines en soutien à l'ONU, ce qui lui permet d'être proactive dans les situations de crises.

En outre, l'intérêt de cette institution est qu'elle met en place une cohabitation des pays du monde (193), toutes régions confondues. Ce qui favorise le dialogue, d'où le rôle aussi de « forum mondial » que représente l'organisation. Par l'ONU une forme de « démocratie multilatérale » est à l'œuvre dans le système international car les pays sont tous sur un pied d'égalité. Du moins dans l'organe de l'Assemblée générale qui fonctionne selon le principe « un pays = une voix »¹⁹¹.

Les menaces du 21^e siècle viennent challenger l'ONU et notamment sa capacité à conduire une véritable coordination entre ses membres en situations de conflits ou de guerres. On lui reproche d'être « en crise » et incapable de faire face aux nouveaux dangers auxquels le monde est confronté. Plus important encore, l'ONU dépend largement de l'action des Etats et particulièrement des grands Etats. Sa marge de manœuvre et sa liberté d'action se trouvent souvent paralysées.

II. Le Conseil de sécurité : bras armé des Etats-Unis ?

Une des raisons du succès de l'ONU par rapport à l'échec de la SDN, est l'existence du Conseil de sécurité composé des Etats-Unis, de la Russie, de la Chine, du Royaume-Uni et de la France qui forment les cinq membres permanents ou P5. Ils sont néanmoins accompagnés de dix membres non permanents élus par l'Assemblée générale pour un mandat de deux ans¹⁹².

De par sa composition stricte, le Conseil de sécurité se présente comme une sorte de « directoire mondial » où se concentre le monopole de la puissance. De sorte que le Conseil de sécurité est présenté comme « l'ONU des grandes puissances. »¹⁹³ Cette puissance est symbolisée par le droit de veto dont dispose les P5, qui leur permet de bloquer des résolutions prises par l'ensemble des membres. Serge Sur pense que le droit de veto est « le principe fondateur de la Charte »¹⁹⁴, il a permis la création de l'organisation car à l'époque, pour les « Trois Grands (...)

¹⁹¹ Chapitre IV de la Charte des Nations Unies.

¹⁹² Voir site officiel de l'ONU : <http://www.un.org/fr/sc/members/>

¹⁹³ SUR S., (2004), « Le Conseil de sécurité : blocage, renouveau et avenir », *Pouvoirs*, (consulté le 10/06/2017) [Word en ligne] <https://www.cairn.info/revue-pouvoirs-2004-2-page-61.htm>, p.62

¹⁹⁴ *Ibidem*

pas d'ONU sans droit de veto »¹⁹⁵. C'est donc réellement cet organe qui a la charge de la paix et de la sécurité internationales.

Mais les critiques qui s'élèvent contre l'ONU portent très souvent sur la composition du Conseil de sécurité du fait du manque de représentativité de l'ensemble des Etats membres¹⁹⁶. Effectivement, Alexandra Novosseloff met l'accent sur cet aspect dans ce sens : « les décisions du Conseil sont (...) perçues par le Sud comme ne reflétant que les intérêts des grands pays industrialisés du Nord, et en particulier ceux de l' « hyperpuissance » américaine. »¹⁹⁷

Toutefois, bien qu'il y ait une égalité apparente entre les P5, il faut noter que les Etats-Unis, du fait de leur rôle historique dans la création de l'ONU et leur statut de superpuissance, ont tendance à se comporter comme si l'ONU était un organe américain au service de l'Amérique.

Dans toute action à l'égard de l'ONU, l'attitude américaine ou sa position pourrait-être résumée à ce que John Bolton, l'Ancien Ambassadeur des USA à l'ONU sous Bush fils, déclarait en février 1994 : « Les Etats-Unis font marcher l'ONU lorsqu'ils veulent qu'elle fonctionne (...) parce que l'unique question, l'unique question pour les Etats-Unis, est : Quel est notre intérêt national ? »¹⁹⁸

Chapitre II :

Les interventions américaines : L'Irak, la Libye et la Syrie

I. Le « nouvel unilatéralisme » à travers l'Irak en 2003 ou la présidence impériale de George W. Bush

Après les attentats du 11 septembre 2001, l'Administration Bush fils prend une série de mesures pour renforcer la sécurité des Etats-Unis. Effectivement, il est clair que l'intérêt national américain s'est très clairement porté sur cette sécurité excessive à tel point que dans le long

¹⁹⁵ *Ibid.*, p.69

¹⁹⁶ *Ibid.*, p.64-65

¹⁹⁷ NOVOSSELOFF A., (2006), « L'élargissement du Conseil de sécurité : enjeux et perspectives », *Revue internationale*, (consulté le 10/06/2017) [Word en ligne] (<https://www.cairn.info/revue-relations-internationales-2006-4-page-3.htm>)

¹⁹⁸ « *John Bolton in his own words* » cite par

https://www.democracynow.org/2005/3/31/john_bolton_in_his_own_words in HANHIMAKI J.,(2006), op.cit., p. 29

terme, « le concept de sécurité nationale a surclassé celui d'intérêt national comme fondement de la politique étrangère américaine »¹⁹⁹.

La guerre en Afghanistan a donc été entamée le 7 octobre 2001, après avoir été approuvée par le Conseil de sécurité et largement soutenue par leurs alliés²⁰⁰.

❖ La rhétorique unilatérale par le discours

Bush décide par la suite avec son gouvernement et ses conseillers d'influence néoconservatrice, dont le Secrétaire adjoint à la Défense Paul Wolfowitz, d'attaquer l'Irak de Saddam Hussein. Le motif invoqué étant l'existence d'armes de destructions massives²⁰¹. La position de Washington sur le dossier irakien se précise par la Doctrine Bush formulée dans la nouvelle Stratégie de sécurité nationale de septembre 2002. Cette doctrine stipule clairement la légitimité d'une guerre préemptive²⁰² pourtant prohibée par la Charte des Nations unies.

Ainsi, l'« unilatéralisme affiché »²⁰³ du gouvernement Bush I, crée une contestation quasi générale au sein de la communauté internationale, et en premier à l'ONU. Sur le sort de l'Amérique, Bush déclare : « Nous avons fait appel aux Nations unies (...) Mais le destin de cette nation ne dépend pas des décisions d'autrui. (...) Si Saddam Hussein ne désarme pas (...), nous dirigerons une coalition pour le désarmer. »²⁰⁴ L'intervention en Irak est lancée contre l'autorisation du Conseil de sécurité et par conséquent, est perçue comme une agression illégale²⁰⁵.

❖ La leçon à retenir

Ce qu'il importe de retenir dans ce cas d'exemple, c'est que de manière générale, « la présidence de George W. Bush marque une étape supplémentaire dans l'unilatéralisme américain. »²⁰⁶ En effet, la décision discrétionnaire de la guerre en Irak par l'Administration Bush est le prototype du « nouvel unilatéralisme »²⁰⁷ dont Charles Krauthammer fait l'éloge.

¹⁹⁹ *Ibid.*, p.298

²⁰⁰ PFIFFNER J., (2006), « Les décisions de guerre de George W. Bush », *Politique américaine*, (consulté le 14/07/2017), [Word en ligne], <https://www.cairn.info/revue-politique-americaine-2006-2-page-35.htm>, p.36

²⁰¹ THEDREL A., (2013), « Guerre d'Irak : comment tout a commencé il y a dix ans », *Le Figaro*, (consulté le 14/07/2017), [Word en ligne], <http://www.lefigaro.fr/international/2013/03/20/01003-20130320ARTFIG00500-guerre-d-irak-comment-tout-a-commence-il-y-a-dix-ans.php>

²⁰² BATTISTELLA D., (2006), *op.cit.*, p.133

²⁰³ *Ibid.*, p.179

²⁰⁴ BUSH G., (2003), "State of Union", *Washington Post*, (consulté le 14/10/2016) [Word en ligne] http://www.washingtonpost.com/wp-srv/onpolitics/transcripts/bushtext_012803.html

²⁰⁵ RAMONET I., (2003), « Illégale agression », *Le Monde diplomatique*, (consulté le 15/10/2016) [Word en ligne] <https://www.monde-diplomatique.fr/2003/04/RAMONET/9963>

²⁰⁶

²⁰⁷ KRAUTHAMMER C., (2003), "A New Type of realism", *National Interest*, (consulté le 10/06/2017) [Word en ligne] <http://nationalinterest.org/article/a-new-type-of-realism-2238>

C'est un unilatéralisme qui va de soi, qui s'impose naturellement compte tenu du statut de la puissance américaine. Mais c'est surtout une orientation qui conforte l'idée d'une « utilisation instrumentale des institutions internationales par les Etats-Unis »²⁰⁸. Ceci est vrai lorsque Bush passe d'abord par l'ONU pour s'exprimer et recueillir les soutiens en vue d'une coalition internationale contre l'Irak. En effet, il estime que des circonstances, le Conseil de sécurité est censé être un facilitateur et un organe de légitimation de l'action militaire américaine en territoire ennemi. Toutefois, devant le refus de l'intervention, l'ONU devient « au mieux une tribune appropriée pour dénoncer le terrorisme international. »²⁰⁹

Plus précisément, pour Dario Battistella, « la rupture avec le multilatéralisme se produit au moment de Liberté en Irak, lorsque dans ses relations avec l'ONU (...) l'administration Bush abandonne le principe « multilatéraux quand nous le pouvons, unilatéraux si nous le devons », en faveur du nouveau credo : « Unilatéraux tout le temps, et multilatéraux si le reste du monde veut bien nous suivre. »²¹⁰ Il y a ici une réaffirmation du rôle du Président dans la formulation de la politique étrangère. Sous George W. Bush, la puissance américaine a eu durant le premier mandat présidentiel, une relation assez tumultueuse avec l'organisation mondiale, qui correspondait au « pouvoir d'une administration républicaine animée par une forte idéologie néoconservatrice et une tendance sans précédent à unilatéralisme. »²¹¹

Mais bien avant les attentats, il y avait déjà des manifestations de défiances ou en tout cas une attitude de rejet de l'ONU considérée comme incapable et inutile²¹². Le rejet du Protocole de Kyoto le 13 mars 2001²¹³ en est une illustration. Bush donnant une réponse claire et directement liée à la priorité de l'intérêt américain : « *First priority first : there are the people who live in America* »²¹⁴. Ils ont également refusé de se porter candidat au Conseil des droits de l'Homme des Nations Unies, en 2006²¹⁵.

²⁰⁸ DAVID C.-P., (2015), p.169

²⁰⁹ HANHIMAKI J., (2006), « George W. Bush et l'ONU », Relations internationales, <http://www.cairn.info/revue-relations-internationales-2006-4-p-25.htm> (consulté le 15/06/2017) [Word en ligne]p.28

²¹⁰ BATTISTELLA D., (2006), *Retour de l'état de guerre*, Paris, Armand Colin, p.177

²¹¹ DAVID C.-P., (2015), p.470

²¹² HANHIMAKI J., (2011), op.cit., p.30

²¹³ La documentation française, « La position américaine sur le climat », (consulté le 12/06/2017) [Word en ligne]<http://www.ladocumentationfrancaise.fr/dossiers/changement-climatique/position-americaine.shtml>

²¹⁴ Herodote, « L'« empire américain » après le 11 septembre 2001 », (consulté le 15/04/2017) [Word en ligne], <https://www.cairn.info/revue-herodote-2003-2-page-17.htm> C'est une affirmation de Bush reprise par l'historien Pierre Melandri lors d'une interview.

²¹⁵ HANHIMAKI J., (2006), op.cit., p.27

II. Le multilatéralisme autour de la Libye en 2011 : le pragmatisme d'Obama

En mars 2011, porté par le vent du printemps arabe que connaissent l'Égypte et la Tunisie, le peuple libyen décide également de se soulever contre le régime tyrannique de Mouammar Kadhafi²¹⁶. Ce qui lui vaut une réponse sanglante du pouvoir en place, jusqu'à l'éclatement de la guerre civile en Libye. Mais à la demande de la Ligue arabe, Barack Obama va « approuver une résolution du Conseil de sécurité des Nations unies visant à créer une zone d'exclusion aérienne qui ouvrirait la voie à des frappes aériennes occidentales. »²¹⁷ La Russie et la Chine vont toutefois s'abstenir et refuser d'intervenir militairement en Libye²¹⁸.

L'intervention en Libye est faite par une coalition internationale comprenant entre autres, les pays de l'OTAN dont le Royaume-Unis, l'Italie et la France, ainsi que les États-Unis qui fournissent une aide logistique²¹⁹.

Par ailleurs, la gestion de l'intervention en Libye est perçue comme une illustration de la doctrine Obama, qui s'éloigne fortement de celle de Bush. Effectivement, au contraire de « l'unilatéralisme invétéré »²²⁰, la politique de Barack Obama prône un partage équitable des tâches internationales. En effet, dans le cas de la Libye, les Américains ont soutenu les pays de la coalition « en se plaçant en deuxième ligne (d'où l'expression *leading from behind*), tout en déployant des moyens décisifs sans lesquels les Européens n'auraient pas pu conduire ces opérations. »²²¹ Ceci est vrai car pour Barack Obama : « Le leadership américain ne consiste pas à agir en solitaire et à assumer tout le fardeau. Le vrai leader est celui qui met en place les

²¹⁶ Le Monde, (2011), « Benghazi se soulève contre Kadhafi », (consulté le 23/07/2017) Word en ligne], http://www.lemonde.fr/afrique/article/2011/02/21/libye-de-nouvelles-voix-s-elevent-contre-kadhafi-le-bilan-s-alourdit_1483323_3212.html

²¹⁷ NUNLIST C., op.cit., p.1

²¹⁸ L'Express, (2011), « Le recours à la force en Libye a divisé l'ONU... Et l'Europe », (consulté le 28/07/2017) [Word en ligne] http://www.lexpress.fr/actualite/monde/le-recours-a-la-force-en-libye-a-divise-l-onu-et-l-europe_973722.html

²¹⁹ Le Monde, (2011), « L'OTAN serait à court de munitions en Libye », (consulté le 28/07/2017) [Word en ligne] http://www.lemonde.fr/afrique/article/2011/04/16/l-otan-serait-a-court-de-munitions-en-libye_1508590_3212.html

²²⁰ ZABOROWSKI M., (2008), « Affaires étrangères : L'héritage de la révolution Bush », *Politique étrangère* 2008/3 (consulté le 29/07/2017) [Word en ligne] <https://www.cairn.info/revue-politique-etrangere-2008-3-page-519.htm>, p. 523

²²¹ NUNLIST C., op.cit., p.3

conditions et les coalitions pour que les autres puissent prendre aussi leur responsabilité et assumer leur part du fardeau et du coût. »²²²

L'intervention en Lybie – qu'il présente comme humanitaire et non militaire²²³ en tant qu'acteur secondaire fait partie de la nouvelle stratégie américaine sous Obama²²⁴. Précisément, il est question ici « d'un leadership élargi (*broader leadership*), qui s'inscrit dans une perspective multilatérale selon laquelle les Etats-Unis doivent jouer leur rôle de leader en concertation avec leurs alliés et partenaires internationaux. »²²⁵ Nous retrouvons une Amérique respectueuse des règles internationales, du Conseil de sécurité et, partant, de l'ONU. C'est bien une attitude plus pragmatique et guidée par la logique du « *smart power* » qui à l'œuvre dans l'approche américaine. Sa politique étrangère reste certes réaliste, mais un « réalisme tempéré » selon Guillaume Debré²²⁶.

❖ L'appel à la retenue

Tout au long de ses deux mandats, il y a chez Barack Obama « une répudiation du messianisme idéologique dans le discours politique. »²²⁷ Il s'efforce de rompre avec la vision manichéenne du monde de Bush. Obama privilégie la nécessité du dialogue et la négociation. C'est pourquoi, sa politique étrangère est qualifiée de « pragmatique »²²⁸. Il s'emploie à agir selon un « *leadership from behind* » où, bien que continuant à diriger les opérations, les américains sont largement accompagné de leurs alliés.

En effet, pour Obama, ce qui est primordial c'est : « *Agreement among nations. Strong institutions.* »²²⁹ Il est évident qu'avec lui, nous constatons une réelle volonté de participer aux mécanismes multilatéraux des organisations internationales. L'ONU incarne justement la base essentielle qui rend possible cette ambition. D'ailleurs, les Etats-Unis réintègrent en 2009 le Conseil des droits de l'homme de l'ONU alors qu'ils avaient refusé d'y participer en 2006 sous

²²² Barack Obama, "Remarks by the President in Address to the Nation on Libya", March 28, 2011, <https://obamawhitehouse.archives.gov/the-press-office/2011/03/28/remarks-president-address-nation-libya>, (consulté le 10/06/2016), [Word en ligne]

²²³ DIMITROVA A., (2011), op.cit., p.21

²²⁴ ZAKI L., (2011), « Le succès de la vision réaliste du monde de Barack Obama », Le Monde, (consulté le 10/06/2017) [Word en ligne] http://www.lemonde.fr/idees/article/2011/05/02/le-succes-de-la-vision-realiste-du-monde-de-barack-obama_1515844_3232.html

²²⁵ DIMITROVA A., (2011), op.cit., p.22

²²⁶ DEBRE G., (2012), *Obama face au pouvoir. Dans les coulisses de la Maison Blanche*, Paris, Fayard, p.271

²²⁷ LAIDI Z., op.cit., p.119

²²⁸ DAVID C.-P., (2015), op.cit., p. 481

²²⁹ Discours de remise du Prix Nobel de la paix 2009, à Oslo le 10 décembre 2009 de Barack Obama, (consulté le 10/07/2017), [Word en ligne], https://www.nobelprize.org/nobel_prizes/peace/laureates/2009/obama-lecture_en.html

Bush fils²³⁰. Alors que ce dernier se retire du Traité ABM conclu avec les russes en 1972²³¹, Obama lui relance le dialogue par la signature du « *New START* » sur le contrôle des armes nucléaires avec la Russie²³². Cette avancée avec le rival russe va dans le sens d'une « proposition de coopération pragmatique »²³³ qui correspond à l'esprit de la politique étrangère de Barack Obama, à savoir plus de pragmatisme et moins de confrontation.

III. Le *statu quo* de la Syrie ou le clash des grandes puissances

Au moment où le conflit libyen se déroulait, le conflit syrien éclatait en mars 2011 dans la foulée du « Printemps arabe »²³⁴. Mais si la coalition internationale est rapidement intervenue en Libye, elle s'est abstenue d'agir directement en Syrie où le Président Bachar Al-Assad mène une répression lourde contre les rebelles qui veulent déstabiliser le régime. Les Etats-Unis sont restés en retrait, malgré les preuves révélées d'utilisation d'armes chimiques sur la population civile²³⁵. C'est à partir de 2014, que des frappes américaines interviennent dans le cadre de la lutte contre l'Etat islamique en Syrie²³⁶.

Par ailleurs, précisons que depuis 2011, le dossier syrien a été plusieurs fois bloqué par les vetos russe et chinois (huit fois par la Russie et six fois par la Chine²³⁷). En effet, la Russie et la Chine avaient refusé une intervention de la coalition internationale, lui reprochant des ingérences et des débordements dans le dossier libyen²³⁸ pouvant se reproduire en Syrie.

²³⁰GAYMARD V., (2009), « Retour des Etats-Unis au sein du Conseil des droits de l'homme de l'ONU », *RFI*, (consulté le 15/07/2017), [Word en ligne], http://www1.rfi.fr/actu/fr/articles/117/article_84694.asp

²³¹ LaLibre, (2001), « Bush annonce le retrait américain du Traité ABM », (consulté le 15/07/2017)[Word en ligne] <http://www.lalibre.be/actu/international/bush-annonce-le-retrait-americain-du-traite-abm-51b87647e4b0de6db9a68afd>

²³² US DEPARTMENT OF STATE, « New Start », (consulté le 15/07/2017) [Word en ligne] <https://www.state.gov/t/avc/newstart/>

²³³NUNLIST C., op. cit., p.2

²³⁴ AL JAZEERA, (2017), « Syria's civil war explained from the beginning », (consulté le 18/07/2017) [Word en ligne] <http://www.aljazeera.com/news/2016/05/syria-civil-war-explained-160505084119966.html>

²³⁵ WARRICK J., (2013), « Nearly 1400 killed in Syrian chemical weapons attack » *Washington Post*, (consulté le 20/07/2017) [Word en ligne] https://www.washingtonpost.com/world/national-security/nearly-1500-killed-in-syrian-chemical-weapons-attack-us-says/2013/08/30/b2864662-1196-11e3-85b6-d27422650fd5_story.html?utm_term=.65242163f165

²³⁶ LIPTAK K., (2014), « How Obama came to launch strikes in Syria », *CNN*, (consulté le 18/07/2017) [Word en ligne] <http://edition.cnn.com/2014/09/23/politics/obama-syria-strikes-policy/index.html>

²³⁷ MCKIRDY E., (2017), « 8 times Russia blocked a UN Security Council resolution on Syria » *CNN*, (consulté le 14/07/2017) [Word en ligne] <http://edition.cnn.com/2017/04/13/middleeast/russia-unsc-syria-resolutions/index.html>

²³⁸ GRIMBERGHS C., (2012), « Et pourquoi pas d'intervention militaire en Syrie ? », *LaLibre*, (consulté le 20/07/2017) [Word en ligne], <http://www.lalibre.be/actu/international/et-pourquoi-pas-d-intervention-militaire-en-syrie-51b8e774e4b0de6db9c5de86>

Toutefois, en 2013, c'est finalement la Russie qui propose une solution du contrôle de l'arsenal chimique d'Assad avec son accord, et approuvé par le Conseil de sécurité²³⁹. En 2015, la Russie va jusqu'à intervenir militairement en Syrie afin de repousser et neutraliser les terroristes de l'Etat islamique. Aujourd'hui, le dossier syrien ne peut se régler sans la Russie devenue « l'acteur incontournable » de la crise. Assurément, « jamais depuis fin de la guerre froide, les Etats-Unis, la France et le Royaume-Uni (...) n'ont semblés aussi impuissants face à une Russie devenue le seul maître du jeu en Syrie. »²⁴⁰

En outre, interrogé sur la différence de la gestion de la crise libyenne et celle syrienne, Bruno Tertrais explique que : « Les Etats-Unis n'ont pas voulu intervenir significativement en Syrie car ils ne voulaient pas se heurter à l'Iran, allié du régime syrien, ni se risquer une confrontation des forces américaines et russes. »²⁴¹

❖ Interprétation de l'attitude américaine

Ce qui est intéressant dans ce conflit c'est qu'il y a beaucoup d'hésitations du côté américain. Les Américains ne veulent pas intervenir sans l'accord de l'ONU même s'il est vrai que c'est aussi à cause des enjeux géostratégiques en présence. L'Iran est également un allié du régime Syrien et les négociations sur le *Nuclear Deal* étaient en cours à ce moment-là²⁴².

Nous retrouvons dans le cas syrien l'esprit de la doctrine de la retenue car Obama fait preuve de prudence malgré la « *red ligne* » franchie par Assad sur l'utilisation d'armes chimiques²⁴³. Mais en réalité, pour Joseph Bahout, « c'est le legs de 2003 qui joue un rôle central dans le positionnement post et anti- Bush d'Obama »²⁴⁴. Nous pouvons reprendre l'analyse de Christian Nunlist du *Center for Security Studies*, qui pense qu'en matière de politique étrangère, « Obama a suivi des principes clairs : les Etats-Unis devaient conserver leur leadership et leur suprématie au niveau mondial, mais en réduisant les coûts et en répartissant davantage les efforts avec les

²³⁹ STEPANOVA E., (2015), « Les Russes et l'Etat islamique : politique étrangère et facteurs internes », *Outre Terre*, (consulté le 23/07/2017) [Word en ligne]

https://www.cairn.info/article_p.php?ID_ARTICLE=OUTE1_044_0080, p.80

²⁴⁰ SEMO M., (2016), « Syrie : les occidentaux impuissants, la Russie maîtresse du jeu », *Le Monde*, (consulté le 20/07/2017) [Word en ligne] http://www.lemonde.fr/syrie/article/2016/11/29/les-occidentaux-impuissants-la-russie-maitresse-du-jeu_5040054_1618247.html

²⁴¹ VINCENT F., (2016), « Syrie : Les Etats-Unis ont laissé le champ libre à la Russie devenue incontournable » *Le Monde*, (consulté le 17/07/2017), [Word en ligne] http://www.lemonde.fr/syrie/article/2016/11/30/syrie-les-etats-unis-ont-laisse-le-champ-libre-a-la-russie-devenue-incontournable_5041084_1618247.html

²⁴² BAHOUT J., (2016), « Obama en Syrie : la stratégie de l'évitement », *Esprit* 2016/11, (consulté le 24/07/2017) [Word en ligne] https://www.cairn.info/article_p.php?ID_ARTICLE=ESPRI_1611_0085, p.95

²⁴³ CNN (2012), « Obama warns Syria not to cross 'red line' », (consulté le 18/07/2017) [Word en ligne] <http://edition.cnn.com/2012/08/20/world/meast/syria-unrest/index.html>

²⁴⁴ BAHOUT J., op.cit., p.86

alliés et les partenaires. »²⁴⁵ Aussi, laisser le monopole de la résolution et de la gestion du conflit syrien à la Russie correspond bien à la stratégie politique d'Obama.

Barack Obama comprend qu'après l'enlèvement des Etats-Unis en Irak par l'unilatéralisme, une politique de « l'évitement » est plus adéquate.

Conclusion de la partie

La création effective des Nations Unies après l'échec de la SDN, a été un incitant à la présence plus constante des Etats-Unis sur la scène internationale. A l'isolationnisme de George Washington, se substitue l'idéalisme wilsonien qui voit l'Amérique comme le « sauveur » de l'humanité dont le rôle est de répandre les valeurs démocratiques. A cet effet, l'ONU apparaît comme un formidable moyen de promotion des valeurs américaines à l'échelle globale.

Néanmoins, au fil du temps, la relation américano-onusienne s'est de plus en plus fracturée. Pour citer Alexandra Novosseloff, les américains « ont tour à tour regardé l'ONU avec *euphorie, ambivalence, indifférence ou hostilité.* »²⁴⁶ Il faut dire que le réflexe interventionniste des Etats-Unis affecte profondément le jeu multilatéral des acteurs du système international.

George W. Bush est plutôt un réaliste offensif ²⁴⁷ qui n'hésite pas à faire valoir les intérêts américains par la force. Quant à Obama, c'est avec un tempérament plus modéré qu'il mène sa politique étrangère qui est plus encline au multilatéralisme et à la concertation. C'est d'ailleurs ce qui le pousse à la prudence en Libye et en Syrie, puis de manière générale, à privilégier une relation de partenariat avec les acteurs du système international.

Barack Obama a effectivement compris que dans un monde en mutation constante, la gestion des défis mondiaux passe par une action collective que proposent les mécanismes de gouvernance globale.

²⁴⁵ NUNLIST C., op.cit., p.1

²⁴⁶ NOVOSSELOFF A., (2001), op.cit.p.648

²⁴⁷ DE STRUYE DE SWIELANDE T., (2016), « Obama ou le retour de la Realpolitik », *Politique étrangère* 2016/4 (consulté le 25/07/2017) [Word en ligne] <https://www.cairn.info/revue-politique-etrangere-2016-4-page-141.htm>

Quatrième partie : Pour une analyse critique

Introduction

Cette dernière partie fait la critique des considérations et de la problématique générale de ce travail. A travers les cas empiriques que nous avons pris, nous pouvons constater que les Etats-Unis de George W. Bush ont eu, à n'en point douter, une politique étrangère interventionniste du fait du contexte des attentats du 11 septembre 2001. Cette tendance s'est toutefois modérée sous la présidence d'Obama avec sa politique d'ouverture et son credo sur le dialogue, la concertation et la retenue. Ceci favorisant une relation plus détendue avec l'organisation des Nations unies.

Au XXI^e siècle, la logique stato-centrée semble moins pertinente au regard de l'explosion du nombre d'acteurs internationaux qui font partie intégrante du système international. Ce constat se trouve aux antipodes de la théorie réaliste qui affirme que les Etats sont les acteurs dominants des relations internationales.

Aujourd'hui, le curseur n'est plus centré exclusivement vers un seul pôle qui serait étatique. Le phénomène de globalisation rend possible une multiplication des pôles de pouvoir et propose, surtout du fait de la montée des acteurs, une forme de « *Global Compact* »²⁴⁸. Ces éléments relativisent le poids des Etats-Unis dans l'ordre international.

Chapitre I : La dépendance étatique de l'ONU

I. Le constat de John Mearsheimer, confirmé ?

Lorsqu'il écrit « *The false promise of international institutions* », le but de John Mearsheimer est « *examines the claim that institutions push states away from war and promote peace* »²⁴⁹.

Il constate que la théorie réaliste est la théorie la plus pertinente en l'espèce car elle rend compte d'une réalité quasi indiscutable. Pour lui, effectivement, l'existence des organisations internationales est conditionnée à l'Etat et leur fonctionnement dépend de la volonté politique des Etats. Il prend notamment le cas de l'OTAN qui pour Mearsheimer « *was basically a*

²⁴⁸ MOREAU DEFARGES M., (2003), op.cit., p.47

²⁴⁹ MEARSHEIMER J., (1995), op.cit., p.7

manifestation of the bipolar distribution of power in Europe during the Cold War » car après cette période « *NATO was essentially an American tool for managing power in the face of the Soviet threat.* »²⁵⁰

Le cas irakien et l'attitude des Etats-Unis à écarter l'ONU à sa convenance dans la gestion de la crise, de même que l'impuissance de l'ONU à agir, attestent en quelque sorte la thèse de Mearsheimer. Le réalisme est alors la théorie par excellence qui explique le fonctionnement du système international par la domination quasi exclusive des Etats. La logique hobbesienne qu'on retrouve, décrit particulièrement bien la réalité des rapports entre les acteurs internationaux²⁵¹. Nous pourrions même aller plus loin en nous demandant si le *Leviathan* proposé par Thomas Hobbes ne serait-il pas finalement cet hégémon américain ? Lors de son discours de remise du prix nobel de la paix, en 2009, Barack Obama disait : « (...) *It was not simply international institutions –not just treaties and declarations- that brought stability to a post-World War II. (...) The plain fact is this: the United States of America has helped underwrite global security for more than six decades.* »²⁵² Il y a une reconnaissance inavouée de la primauté des Etats et de la complémentarité des institutions. Mais pour Mearsheimer, les institutions internationales échouent à préserver la paix et la stabilité, seuls les Etats en sont capables²⁵³

En outre, Jean-Marie Guéhenno va plus loin dans le constat de Mearsheimer. En effet, pour lui, le multilatéralisme est « une aspiration plus qu'une réalité »²⁵⁴ car « les Etats les plus puissants ne se sont jamais privés de violer les règles qu'ils avaient adoptées quand elles entravaient la défense de ce qu'ils estimaient être leur intérêt national. »²⁵⁵

Enfin, un regard sur la configuration actuelle du système onusien va dans ce sens dans la mesure où il y aurait, toujours selon Guéhenno, une sorte de codification institutionnalisée de la puissance par le droit de veto²⁵⁶ incarnée par le Conseil de sécurité. Cet organe est perçu comme

²⁵⁰ *Ibid.*, p.14

²⁵¹ BATTISTELLA D., (2006), op.cit., p.90

²⁵² OBAMA B., (2009), “

²⁵³ MEARSHEIMER J., (1995), op.cit., p.49

²⁵⁴ GUEHENNO J.-M., (2014), « La crise du multilatéralisme », *Esprit* 2014/8 (consulté le 30/07/2017) [Word en ligne], <https://www.cairn.info/revue-esprit-2014-8-page-49.htm?1=1&DocId=62365&hits=3499+3493+3457+3455+3445+2519+2513+2511+2506+2478+2473+2471+998+991+989+159+152+10+4+2+>, p.49

²⁵⁵ *Ibidem*

²⁵⁶ *Ibidem*

le « directoire mondial » où les décisions sur le destin de l'humanité reposent essentiellement sur cinq pays et le plus souvent, sur un seul : les Etats-Unis d'Amérique.

II. Les Etats-Unis assurent la sécurité internationale

Dans la plupart des organisations internationales telles que le FMI, la Banque Mondiale, l'OMC ou simplement l'ONU, les Etats-Unis occupent une place prépondérante. Effectivement, une des raisons principales de ce statut étant le fait qu'ils du fait de leur contribution à tous les niveaux et notamment sur le plan financier²⁵⁷.

Un tel constat laisse penser que de manière générale, les Etats-Unis sont indispensables au monde. En effet, « les capacités exceptionnelles du pays dans quelques secteurs clés (économie, défense, finance, recherche) lui permettent de définir un bon nombre de règles du jeu international ou, à tout le moins, de ne pas se les faire imposer. Cette situation tend à faire du multilatéralisme un choix optionnel. »²⁵⁸ Aussi, l'idée d'un George W. Bush qui aurait radicalement changé l'approche multilatérale est à proscrire dès lors que la politique étrangère américaine a toujours eu ce réflexe exceptionnaliste.

Dans ce sens, l'auteur Jussi Hanhimäki affirme que « l'Administration Bush n'a ni rompu avec la politique traditionnelle des Etats-Unis à l'égard de l'ONU, ni visé à son démantèlement. Il s'agit plutôt du prolongement d'un vieux projet visant à utiliser l'ONU pour servir les intérêts nationaux des Etats-Unis. »²⁵⁹ Il n'y a donc pas vraiment une « révolution Bush » qui changerait drastiquement le champ de la politique étrangère américaine. En outre, Barack Obama lui-même n'écarte pas la possibilité d'un recours unilatéral des Etats-Unis sans l'autorisation de l'ONU, il déclare : « Comme tout autre chef d'Etat, je me réserve le droit d'agir unilatéralement si la défense de ma nation l'exige »²⁶⁰. Cela rejoint le propos de Mireille Moore²⁶¹ qui pense que « la force de la politique étrangère des Etats-Unis est sa capacité se mouvoir dans les engagements multilatéraux tout en restant attaché à leur tradition unilatéraliste. »

²⁵⁷ US DEPARTMENT OF STATE, (2010), "United states contributions to the international organizations", (consulté le 25/07/2017), [Word en ligne], <https://www.state.gov/documents/organization/199431.pdf>

²⁵⁸ DEVIN G., (2003), op.cit., p. 3

²⁵⁹ HANHIMAKI J., (2006), op.c., p.26

²⁶⁰ OBAMA B., "A Just and Lasting Peace" [Une paix juste et durable] in HANHIMAKI J., (2011), op.cit., p.517

²⁶¹ Mireille Moore est une diplomate américaine-gabonaise et notre maître de stage à l'Ambassade de la République gabonaise aux Etats-Unis. Cette interview a été réalisée le 17/05/2016 durant le stage de fin d'étude à Washington DC. Voir le contenu complet à l'annexe 2.

Par ailleurs, les hégémonistes militent pour une Amérique forte et dont le traitement au sein du système international soit spécial dans la mesure où c'est elle qui assure la stabilité, la paix et l'ordre dudit système. Fort de cette position, les Etats-Unis « peuvent intervenir seuls lorsque des conflits éclatent et façonner l'ordre international en fonction de leurs propres intérêts et valeurs. »²⁶² cette domination américaine est explicitée avec Kissinger : « *Empires have no interest in operating within an international system; they aspire to be the international system* »²⁶³ c'est clairement l'interprétation de la vision des Etats-Unis sur sa position sur l'échiquier mondial, mais c'est surtout une réalité.

En définitive, les Etats-Unis s'assurent toujours d'avoir la mainmise, et si multilatéralisme il y a, c'est un multilatéralisme sous conditions (clairement américaines). Serge Sur explique que c'est justement une des raisons pour lesquelles les américains « préfèrent agir dans le cadre de coalitions, mais de coalitions *ad hoc*, non préétablies, non institutionnelles et dont ils conservent la maîtrise. »²⁶⁴ Ceci renvoie aux thèses développées par Krauthammer.

Chapitre II : Le contreponds par la gouvernance globale

Paul Kennedy dans le « cycle des puissances » développe l'idée que toute puissance hégémonique est vouée à décliner²⁶⁵.

Le XXe siècle qui était complètement américain a cédé la place à un XXIe siècle en complète « interdépendance complexe »²⁶⁶ plus porté par les coopérations internationales, les processus informels tels que la tenue des sommets internationaux comme le G20 et le G8. Bref, la perspective multilatérale avec la participation d'acteurs non étatiques (ONG, individus, groupes de pression) dans un monde en « réseaux ».

²⁶²DIMITROVA A., op.cit.,p.26

²⁶³GUERLAIN P., (2007), « Le retour du discours impérialiste aux Etats-Unis », *Revue française d'études américaines*, (consulté le 10/06/2017) [Word en ligne], <http://www.cairn.info/revue-francaise-d-etudes-americaines-2007-3-page-5.htm>

²⁶⁴ SUR S., (2002), « L'hégémonie américaine en question », *Annuaire français de relations internationales*, (consulté le 10/06/2016) [Word en ligne], <http://www.afri-ct.org/wp-content/uploads/2006/03/sur2002.pdf> , p.18

²⁶⁵ FLORENNE Y., (1990), « Naissance et déclin des grandes puissances », *Le Monde diplomatique*, (consulté le 10/06/2017) [Word en ligne] <https://www.monde-diplomatique.fr/1990/01/FLORENNE/42262>

²⁶⁶ NYE J., KEOHANE O., (2001), *Power and Interdependence*, New York, Addison-Wesley

Dans ce flux d'acteurs, les Etats-Unis eux-mêmes ont besoin des Nations unies, « laboratoire de la gouvernance globale »²⁶⁷ pour pouvoir assurer leur leadership dans le système international. Ils ont donc évidemment plus à gagner en y restant. Les organisations internationales ont du poids, les nouveaux acteurs s'affirment et la société civile internationale prend le relais. Un phénomène étrange se produit, c'est que Fareed Zakaria appelle « *the rise of the rest* » c'est-à-dire l'ascension des autres. Charles-Philippe David dira qu'« il y a une dynamique relevée : un transfert de la puissance vers les autres acteurs non étatiques. »²⁶⁸

I. La voie du transnationalisme : contre les hégémonistes, les relativistes

L'école hégémonique, nous l'avons vu avec Krauthammer, conçoit le monde à travers la théorie de l'hégémon qui est incarné par les Etats-Unis, seul pays capable d'apporter une stabilité internationale²⁶⁹. Cette position fait de l'Etat l'acteur central des relations internationales et épouse la « logique hobbesienne de l'ordre international. »²⁷⁰

Or, au temps du « village planétaire », on ne peut plus ignorer que le système international rencontre des « problèmes à la fois mondiaux, continentaux, nationaux, locaux. »²⁷¹ Ces problèmes ne peuvent être pris en charge par une seule unité du système car c'est à travers l'action collective et l'ensemble des règles internationales fixées que la régulation du système international est possible²⁷². Toute politique étrangère étatique se doit de tenir compte de ces nouvelles réalités et de s'adapter en conséquence. La vision selon laquelle les organisations internationales seraient des outils au service de l'Etat, en l'occurrence de l'Etat américain dans le prolongement de sa domination, devrait alors être relativisée.

Aussi, contre les hégémonistes, on a l'argument des relativistes tel que celui soutenu par Joseph Nye qui se situe largement dans le courant transnational mais dans l'école institutionnaliste²⁷³.

²⁶⁷ MOREAU DEFARGES P., (2003), *La gouvernance*, Paris, PUF, p.73

²⁶⁸ MELANDRI P., (2016), op.cit., p.566

²⁶⁹ DAVID C.-P., (2015), op.cit., p. 169

²⁷⁰ BATTISTELLA D., (2004), « L'ordre international. Portée théorique et conséquences pratiques d'une notion réaliste », *Revue internationale et stratégique* 2004/2 (N°54), consulté le 10/07/2017 [Word en ligne], <https://www.cairn.info/revue-internationale-et-strategique-2004-2-page-89.htm>

²⁷¹ MOREAU DEFARGES P., (2003), op.cit., p.47

²⁷² *Ibidem*

²⁷³ DAVID C.-P., (2015), op. cit., p.

Pour lui, il est vrai que les Etats-Unis doivent défendre leur « prépondérance »²⁷⁴, mais ils « doivent chercher à définir leurs intérêts nationaux en les liant aux intérêts de la communauté internationale. »²⁷⁵ D'où selon lui, la pertinence de l'approche de la politique étrangère de Barack Obama par le « *smart power* » qui en fait un Président *soft power*²⁷⁶, avec le souci d'un « multilatéralisme par la direction du système international. »²⁷⁷

Effectivement, nous retrouvons plus souvent la dimension multilatérale dans l'Administration Obama qui est en rupture avec la rhétorique agressive de George W. Bush. Il y a une prise en compte de la configuration du système international par la recherche de solutions à travers la négociation, tout en durcissant le ton quand nécessaire par des sanctions économiques, comme ce fût le cas avec la Russie et son implication dans le conflit ukrainien²⁷⁸.

Par-dessus tout, dans sa politique étrangère, « Obama a suivi des principes stratégiques clairs : les Etats-Unis devaient conserver leur leadership et leur suprématie mondiale, mais (...) en répartissant davantage les efforts avec les alliés et les partenaires. »²⁷⁹ Le 44^e Président des Etats-Unis a mené une politique de « *smart power* » parce qu'il était conscient des nouvelles réalités auquel le monde est confronté. Non seulement un seul pays ne peut plus tout régler, mais aussi, la logique discrétionnaire ne peut plus s'appliquer dès lors que le centre de gravité du pouvoir se déplace.

II. Les autres puissances et les acteurs non étatiques

a) Les nouvelles puissances (émergentes)

Les BRICS composés par le Brésil, la Russie, l'Inde, la Chine et dans une moindre mesure, l'Afrique du Sud, forment une force et « sont d'ores et déjà des puissances économiques et

²⁷⁴ NYE J., (2003), "Limits of American Power", *Political Science Quarterly*, 117(4), hiver 2002-2003, p.552 in DAVID C.-P., (2015), op.cit., p.172

²⁷⁵ *Ibid.*, p. 173

²⁷⁶ DIMITROVA A., op.cit., p.29

²⁷⁷ DAVID C.-P., (2015), op.cit., p. 170

²⁷⁸ MESSINA M., (2014), « Le détail des sanctions internationales contre la Russie », *Le Monde*, (consulté le 15/07/2017) [Word en ligne] http://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2014/07/30/russie-de-nouvelles-sanctions-et-des-consequences-probables_4464666_4355770.html

²⁷⁹ NUNLIST K., op.cit., p.1

politiques de taille amenés à jouer un rôle croissant (...) »²⁸⁰. Elles permettent aussi de relativiser la toute-puissance américaine et sa propension à l'instrumentalisation des organisations internationales.

En effet, au Conseil de sécurité, on retrouve le duo Russie-Chine qui, dans un sens, fait office de contrepoids à la puissance américaine soutenue par la France et la Grande-Bretagne. Ces dernières s'alignant la plupart du temps, sur la position américaine, à l'exception du cas irakien où là, du côté français, il y a eu un « renversement spectaculaire »²⁸¹ par une large opposition. Ces « nouvelles puissances » seraient en fait des puissances ordinaires mais qui, voyant l'impact de plus en plus important des Etats-Unis et notamment ses allures hégémoniques, ont mutualisé leur force pour devenir des « puissances émergentes ».

Enfin, « les BRIC se sont aussi imposés comme des partenaires incontournables sur les grandes questions de sécurité internationale, de la réforme du Conseil de sécurité de l'ONU à la lutte contre la prolifération nucléaire, en passant par la lutte contre le terrorisme international. »²⁸² C'est dire qu'elles offrent effectivement une forme d'alternative à la vision américaine.

b) La société civile planétaire

Du fait de la mondialisation ou « *globalisation* », l'individu est devenu un acteur actif de la société internationale. En effet, il a du poids, il a une voix et il se fait entendre. L'explosion des voies de communications par l'avancée technologique, internet et plus récemment la place imposante des réseaux sociaux ont facilité et rendu possible la visibilité « d'un sujet historique nouveau : la société civile planétaire. »²⁸³ Telle est l'expression employée par Jean Ziegler pour désigner cette nouvelle figure. Dans les années 80, Ziegler disait explicitement : « Une conscience nouvelle (...) une conscience pour soi est en train de naître aujourd'hui en Europe et ailleurs sur terre »²⁸⁴ et c'est cet éveil de la conscience qui s'illustre dans cette mouvance et ce flux d'acteurs transnationaux.

²⁸⁰ TREPANT I., (2008), « Pays émergents et nouvel équilibre des forces », Courrier hebdomadaire du CRISP, (consulté le 20/07/2017) [Word en ligne], <https://www.cairn.info/revue-courrier-hebdomadaire-du-crisp-2008-6-page-6.htm>, p.8

²⁸¹ BERNARD P., (2013), « La tentation du parallèle avec l'Irak en 2003 », *Le Monde*, (consulté le 14/07/2017) [Word en ligne], http://www.lemonde.fr/proche-orient/article/2013/09/13/la-tentation-du-parallele-avec-l-irak-en-2003_3477069_3218.html

²⁸² KATEB A., (2011), « Les nouvelles puissances mondiales. Pourquoi les BRIC changent le monde », *Les Echos*, (consulté le 14/11/2015) [Word en ligne] http://archives.lesechos.fr/archives/cercle/2011/05/25/cercle_35352.htm

²⁸³ ZIEGLER J., op.cit., p.275

²⁸⁴ Ibid., p.277

D'autres parlent de société civile internationale, cet acteur non classique du système international qui se positionne dans la nouvelle configuration du pouvoir. Il a la capacité d'émettre des revendications, de s'indigner, d'initier des changements. C'est le cas du pouvoir des ONG²⁸⁵. Nous pensons notamment aux mouvements sociaux, aux ONG comme *Amnesty International*, *Human Rights Watch* ou *Greenpeace* qui se font les « porte-parole d'intérêts globaux qui seraient laissés de côté : environnement, santé, droits de l'homme (...) »²⁸⁶. D'ailleurs, William Bourdon évoquait le cas de la coalition d'ONG mobilisées en 1998 pour la création de la Cour pénale internationale, et qui a abouti à l'adoption du Statut de la Cour pénale internationale (CPI)²⁸⁷. En effet, l'idée sous-jacente à la gouvernance globale c'est aussi cet enjeu participatif des autres acteurs du système et pas simplement les gouvernements. Pour Philippe Moreau Defarges, « la gouvernance s'inscrit dans cette quête permanente de meilleurs systèmes de gestion des hommes et des ressources (...) »²⁸⁸

Ainsi, le XXI^e siècle se présente comme une ère où un nouveau genre d'acteur non étatique et impliqué dans la vie internationale, demande des comptes aux décideurs. Il influe sur les instances décisionnelles. Il a ce rôle « d'observateur-censeur », de sorte que les gouvernements des pays ne peuvent plus agir sans tenir compte de leurs revendications. Il existe un contrôle implicite de l'action des Etats par une logique *bottom-up* de « l'individu global ».

En somme, il y a aujourd'hui une « influence grandissante des forces transnationales sur les relations internationales (...) au point que la conception traditionnelle de la politique étrangère paraît dépassée (...) »²⁸⁹.

III. Pour une réforme concrète de l'ONU ?

Faire de l'ONU le réceptacle de l'action multilatérale pour une gestion plus efficace des problèmes globaux, et une meilleure gouvernance globale²⁹⁰, tel est souvent l'objectif poursuivi

²⁸⁵ CHAVAGNEUX C., (2002), « Le pouvoir des ONG », *Economie politique*, 2002/1 (consulté le 14/07/2017) [Word en ligne] <https://www.cairn.info/revue-l-economie-politique-2002-1-page-5.htm> , p.5

²⁸⁶ MOREAU DEFARGES P., op.cit., p.60

²⁸⁷ BOURDON W., (2012), « Société civile internationale : l'union fera sa force », *Humanitaire*, (consulté Le 11/07/2017) [Word en ligne] <https://humanitaire.revues.org/1252> , p.2

²⁸⁸ MOREAU DEFARGES P., (2003), op.cit., p.6

²⁸⁹ MELANDRI P., RICARD S., (2007), *La politique extérieure des Etats-Unis au XXI^e siècle : le poids des déterminants intérieurs*, Paris, L'Harmattan, p.11

²⁹⁰ Nous renvoyons ici à l'expression utilisée par Patrick Stewart, 'a good enough global governance' dans STEWART P., (2014), "The Unruled World. The Case for Good Enough Global Governance", *Foreign Affairs*,

par les propositions de réforme du système onusien. Du projet lancé par l'Assemblée générale via un groupe de travail en 1994²⁹¹, puis repris en 2005 par Kofi Annan²⁹² suite à la crise irakienne de 2001, l'idée a toujours été présente.

Compte tenu du caractère non démocratique reproché au Conseil de sécurité²⁹³, et du poids que les grandes puissances y occupent, la réforme des Nations unies²⁹⁴ passe d'abord par celle du Conseil de sécurité car « l'ONU est construite autour de lui. Lui-même est construit autour des membres permanents. Les relations entre les membres permanents sont quant à elles construites autour du droit de veto. »²⁹⁵

Aussi, la critique du manque de représentativité au sein du Conseil de sécurité est au cœur du débat de la réforme. Alexandra Novosseloff fait le détail des différents groupes constitués : « le Groupe des Quatre (« G4 ») candidats déclarés à un poste permanent du Conseil de sécurité et considérés comme les plus légitimes à accéder à un tel poste : l'Allemagne, le Brésil, l'Inde et le Japon (...) »²⁹⁶. Un autre est le groupe « S5 » formé par le Lichtenstein, la Jordanie, Singapour et Costa « pour travailler à l'amélioration des méthodes de travail du Conseil »²⁹⁷. Enfin il y a également le continent africain constitué par le « Groupe des 77 » qui revendique un siège car c'est le seul continent qui est écarté en termes de représentation géographique²⁹⁸.

En outre, les démarches dans le sens d'une réforme du Conseil de sécurité, et par extension de l'ONU, ont été entamées dans les années 90 puis au début du XXIe siècle mais sans succès. Car jusqu'ici, les grandes évolutions de l'organisation mondiale concernent surtout les Opérations de maintien de la paix proposées dans le Rapport Brahimi en 2000²⁹⁹. Mais au vu de l'évolution du monde et des nouvelles réalités qui sans cesse viennent challenger l'action des Nations

January/February, (consulté le 14/07/2017) [Word en ligne]

<http://www.foreignaffairs.com/articles/140343/stewart-patrick/the-unruled-world>

²⁹¹ NOVOSSOLOFF A., (2006), « L'élargissement du Conseil de sécurité : enjeux et perspectives », Relations internationales, 2006/4 n° 128, (consulté le 25/07/2017), [Word en ligne], <https://www.cairn.info/revue-relations-internationales-2006-4-page-3.htm>, p.3

²⁹² Le Monde, (2005), « Kofi Annan a présenté un projet de réforme de l'ONU », (consulté le 20/08/2017) [Word en ligne] http://www.lemonde.fr/international/article/2005/03/20/kofi-annan-a-presente-un-projet-de-reforme-de-l-onu_629318_3210.html

²⁹³ LOUYOT A., GANZ P., LAMBRECHT X., (2005), « Le Conseil de sécurité n'est pas démocratique », *L'Express*, (consulté le 17/07/2017) [Word en ligne] http://www.lexpress.fr/actualite/monde/le-conseil-de-securite-n-est-pas-democratique_484592.html

²⁹⁴ Nations Unies, (2005), « Réforme de l'organisation des Nations Unies », (consulté le 30/07/2017) [Word en ligne] <http://www.un.org/french/ga/president/62/issues/reform.shtml>

²⁹⁵ SUR S., (2004), « Le Conseil de sécurité : blocage, renouveau et avenir », *Pouvoirs*, 2004/2 n° 109, (consulté le 30/07/2017), [Word en ligne] <https://www.cairn.info/revue-pouvoirs-2004-2-page-61.htm>, p.61-62

²⁹⁶ NOVOSSOLOFF A., (2006), op.cit., p.6

²⁹⁷ *Ibidem*

²⁹⁸ SUR S., (2004), op.cit., p.65

²⁹⁹ <http://www.un.org/fr/peacekeeping/operations/reform.shtml>

unies, nous pensons qu'un renouveau de la relance d'une réforme de l'ONU³⁰⁰ serait un préalable à la prise en charge effective des problèmes mondiaux de tout genre.

En effet, l'ONU a été créée pour maintenir les peuples ensemble en favorisant l'entente globale mais surtout pour s'assurer d'un « monde plus sûr »³⁰¹. Le Conseil de sécurité est un organe à double effet : il permet d'éviter une guerre d'envergure mondiale en maintenant les grandes puissances ensemble afin que le dialogue soit toujours privilégié. Dans le même temps, l'existence du veto paralyse fortement l'action de l'organisation en générale puisque chacune des puissances défend prioritairement ses intérêts. Il y a donc un dilemme à surmonter et peut être, à dépasser³⁰².

La réforme de l'ONU ne s'est donc pas faite. En 2005, Alexandra Novosseloff s'interrogeait sur cette nécessité de la réforme onusienne : « Aura-t-elle lieu ? »³⁰³. En 2017, la question mérite d'être reposée. En effet, une des raisons du blocage de la réforme est que les grandes puissances ne sont pas prêtes à renoncer au « sacrosaint droit de veto ». Mais pour Paul Kennedy, il y a malgré tout un intérêt au veto onusien « car sans la capacité d'ignorer l'ONU quand ils veulent, les Etats-Unis auraient déjà quitté l'organisation mondiale. »³⁰⁴

³⁰⁰ Nations Unies, (1996), «La réforme et le renouveau de l'organisation des Nations Unies », (consulté le 25/07/2017) [Word en ligne] <http://www.un.org/press/fr/1996/19960925.SGSM6060.html>

³⁰¹ UNITED NATIONS, (2004), «A more secure world: our shared responsibility», (consulté le 20/07/2017) [PDF en ligne] http://www.un.org/en/peacebuilding/pdf/historical/hlp_more_secure_world.pdf

³⁰² PONS X., (2016), « Pour la suppression du droit de veto au Conseil de sécurité des Nations unies », *Libération*, (consulté le 15/06/2017) [Word en ligne] http://www.liberation.fr/debats/2016/12/19/pour-la-suppression-du-droit-de-veto-au-conseil-de-securite-des-nations-unies_1536292

³⁰³ NOVOSSELOFF A., (2006), op.cit., p.13

³⁰⁴ KENNEDY P., (2007), *The Parliament of Man. The Past, Present and Future of the United Nations*, New York (N.Y.), Random House, p.51-76 in HANHIMAKI J., (2006), op.cit., p.31

Conclusion générale

La question centrale du travail était la suivante : Y a-t-il une instrumentalisation de l'ONU par l'Etat américain au profit de l'Etat américain ? Pour y répondre, nous sommes partis de l'hypothèse selon laquelle : « Les Etats-Unis se servent de l'ONU pour leurs seuls intérêts nationaux ».

La théorie réaliste nous semblait pertinente comme cadre de référence en ce qu'elle nous a permis d'appréhender la politique étrangère américaine autour des concepts de puissance, de sécurité et d'intérêt national. Plus fondamentalement, les tendances isolationnistes, unilatéralistes et multilatéralistes qui caractérisent la politique étrangère américaine, se justifient par l'exceptionnalisme des Etats-Unis, faisant d'eux une superpuissance.

De Bush, à Obama, il y a chez les Présidents américains un fond commun : la défense absolue de l'intérêt national. Avec Bush, « la mission justifie la coalition » car la sécurité nationale vient avant la sécurité collective³⁰⁵. L'unilatéralisme apparaît alors comme un outil clé de la politique étrangère américaine, au détriment du multilatéralisme que proposent les Nations Unies.

Obama, lui, semble être attaché au dialogue et à la négociation. Une approche « *smart* » de la retenue qu'il applique en Libye et en Syrie, même si en tant que Président américain, la défense en priorité des intérêts sont, pour l'un comme pour l'autre, des attitudes « institutionnalisées » dans le comportement des Etats-Unis vis-à-vis de l'extérieur.

Ainsi, l'hypothèse de départ se valide en ce que « unilatéralisme et multilatéralisme doivent être vus comme les instruments conjoncturels d'une diplomatie américaine dont l'objectif reste la protection des intérêts du pays. »³⁰⁶.

Néanmoins, cette position trouve une nuance dans le phénomène de la gouvernance globale. Cette dernière vient rappeler aux grandes puissances et par conséquent, à l'Etat américain, la pertinence des coopérations internationales, des processus informels, et de réaliser que « gouvernance et dialogue sont inséparables »³⁰⁷. Dans l'Administration Obama, il y a effectivement une constance du dialogue par la prise de conscience d'une gouvernance globale

³⁰⁵ HANHIMAKI J., (2006), op.cit., p.31

³⁰⁶ HANHIMAKI J., (2011), op.cit., p.507

³⁰⁷ MOREAU DEFARGES P., op.cit., p.80

étendue à divers types d'acteurs, et non plus exclusivement les Etats. Les Nations Unies y jouent nécessairement un rôle crucial.

En outre, la problématique traitée étant d'actualité, nous avons dû tout au long de la recherche, mais aussi de l'analyse, nous adapter aux évolutions rapides du paysage politique américain. La difficulté a été le « flux » d'informations aussi bien sur le terrain en Amérique, qu'en Belgique.

Pour aller plus loin, sur l'influence profonde de la politique étrangère américaine aux Nations Unies, et de manière générale, dans le système international, le constructivisme pourrait également être utilisé. En effet, le constructivisme mobilise l'impact des idées, des valeurs et des croyances incarnées notamment dans les discours des Présidents américains. La politique étrangère américaine étant elle-même fortement influencée par la personnalité et l'idéologie du Président en exercice. Nous retrouvons cet aspect dans l'« *America First* » de Donald J. Trump et la conduite d'une politique étrangère (américaine) aux portes de l'isolationnisme du type « *my way or no way.* » De toute évidence, dans l'Amérique de Donald Trump, il y a très peu de place pour les organisations internationales.

Mais en dépit des obstacles, L'ONU est le dépositaire de la gouvernance globale, et reste à ce jour la seule plate-forme mondiale où tous les Etats se parlent et agissent ensemble. Elle confère une légitimité à l'action des acteurs. Les Etats-Unis auraient donc plutôt intérêt à composer avec l'organisation mondiale, car « de même que les Etats-Unis demeurent, selon les termes de Madeleine Albright, le pays indispensable, les Nations unies sont l'organisation indispensable ».³⁰⁸

³⁰⁸ BRAHIMI L., MARCOUX S., (2006), « L'ONU survivra-t-elle en 2034 », Politique étrangère 2006/4 (Hiver), [Word en ligne] consulté le 20/04/2016, p.778, <https://www.cairn.info/revue-politique-etrangere-2006-4-page-771.htm?1=1&DocId=334139&hits=5539+5537+5536+5535+5534+7+5+4+3+2+>

Bibliographie

Ouvrages

- BADIE B., DEVIN G., (2007), *Le multilatéralisme. Nouvelles formes de l'action internationale*, Paris, La Découverte,
- BATTISTELLA D., (2012), *Théories des relations internationales*, Paris, Les Presses
- BATTISTELLA D., (2006), *Retour de l'état de guerre*, Paris, Armand Colin
- BRAILLARD P., DJALILI M.-R., (2016), *Les relations internationales*, Paris, Puf
- BUHLER P., (2011), *La Puissance au XXIe siècle*, Paris, CNRS Editions
- DAVID C.-J., (2012), *Théories de la politique étrangère américaine : auteurs, concepts, et approches*, Montréal, Presses de l'université Montréal
- DAVID C.-P., ROCHE J.-J., (2006), *Théories de la sécurité*, Paris, Montchrestien
- DAVID C.-P., (2015), *Politique étrangère des Etats-Unis*, Paris, Les Presses
- ETHIER D., (2010), *Introduction aux relations internationales*, Québec, Les Presses de l'Université de Montréal
- JENTLESON B., (2000), *American Foreign Policy : The Dynamis of Choice in the 21st Century*, New York (N.Y.), Norton
- Washington, University Press of America
- KENNEDY P., (2007), *The Parliament of Man. The Past, Present and Future of the United Nations*, New York (N.Y.), Random House
- KEOHANE R., NYE J., (2001), *Power and Interdependence*, New York (N.Y.), Addison-Wesley
- LEFEBVRE M., (2008), *La politique étrangère américaine*, Paris, PUF (2éd.), Que sais-je
- LE HARDY DE BEAULIEU L., LEJEUNE Y., LIEGEOIS M., STRUYE DE SWIELANDE T., DE WILDE D'ESTMAEL T., (2010), *Relations internationales. Grands textes politiques et juridiques*, Louvain-la-Neuve, Anthemis
- LUIZARD P.-J., (2004), *La question irakienne*, Paris, Fayard.
- MEARSHEIMER J., (2001) *The Tragedy of Great Power Politics*, New York (N.Y.), Norton
- MELANDRI P., RICARD S., (2008), *Les Etats-Unis entre uni-multilatéralisme de Woodrow Wilson à George W. Bush*, Paris, L'Harmattan
- MELANDRI P., (2015), *La politique étrangère des Etats-Unis*, Paris, Les Presses
- MELANDRI P., (2016), *Le siècle américain, une histoire*, Paris, Perrin
- MOREAU-DEFARGES P., (2003), *La gouvernance*, Paris, Puf
- MORGENTHAU H., (1946), *Scientific Man vs Power Politics*, Chicago (Ill.) Chicago University Press
- NYE J., (1990), *Bound to Lead. The Changing Nature of American Power*, New York, Basic Books

- NYE J., KEOHANE O., (2001), *Power and Interdependence*, New York, Addison-Wesley
- NEIBHUR R., (1932), *Moral Man and Immoral Society*, New York (N.Y.)
- PREMONT K., (2011), *La politique étrangère des grandes puissances*, Laval, PUL
- ROSENAU J., (1967), *Domestic Sources of Foreign Policy*, New York, The Free Press
- RUIZ J.-M., *Une tradition transatlantique. L'impact du réalisme politique sur la fondation des Etats-Unis et la pensée politique américaine du XIXe siècle*, Chambéry, Université de Savoie
- SCHLESINGER A., (2004), *War and the American Presidency*, New York, Norton,
- SMOUTS M.-C., BATTISTELLA D., VENNESSON P., (2006), *Dictionnaire des relations internationales*, Paris, Dalloz (2eed.)
- WALTZ K., (1979), *Theory of International Politics*, New York, (N.Y)
- LAIDI Z., (2012), *Le monde selon Obama. La politique étrangère des Etats-Unis*, Paris, Champs essais
- ZIEGLER J., (2003), *Retournez les fusils! Choisir son camp*, Paris, Seuil -

Articles scientifiques

- ALBARET M., (2013), “ L’ONU entre puissance et multilatéralisme”, *CERISCOPE* (consulté le 19/04/2017) [Word en ligne], <http://ceriscope.sciences-po.fr/puissance/content/part3/l-onu-entre-puissance-et-multilateralisme>
- ALGOSAIBI G., (1965), « Theory of International Relations : Hand Morgenthau and His critics », JSTOR, (consulté le 13/06/2016) [Word en ligne], https://www.jstor.org/stable/3013729?seq=1#page_scan_tab_contents
 - BAHOUT J., (2016), « Obama en Syrie : la stratégie de l’évitement », *Esprit* 2016/11, (consulté le 24/07/2017) [Word en ligne] https://www.cairn.info/article_p.php?ID_ARTICLE=ESPRI_1611_0085
 - BATTISTELLA D., (2004), « L’ordre international. Portée théorique et conséquences pratiques d’une notion réaliste », *Revue internationale et stratégique* 2004/2 (N°54), consulté le 10/07/2017) [Word en ligne], <https://www.cairn.info/revue-internationale-et-strategique-2004-2-page-89.htm>
 - BOUTROS-GHALI B., (2004), « Peut-on réformer les Nations Unies ? », *Pouvoirs*, (consulté le 10/07/2017) [Word en ligne], <https://www.cairn.info/revue-pouvoirs-2004-2-page-5.htm>

- BRAHIMI L., MARCOUX S., (2006), « L'ONU survivra-t-elle en 2034 », *Politique étrangère* 2006/4 (Hiver), [Word en ligne] consulté le 20/04/2016, p.778, https://www.cairn.info/article_p.php?ID_ARTICLE=PE_064_0771
- CHOUAD R., (2017), « Le Paradoxe de l'intérêt national », *Revue internationale stratégique* 2017/1 (N°105), (consulté le 12/06/2017) [Word en ligne], <https://www.cairn.info/revue-internationale-et-strategique-2017-1-page-57.htm>
- COURMONT B., NIQUET V., NIQUET B., (2004), « Quelle évolution de la notion de puissance et de ses modes d'action à l'horizon 2030, appliquée aux Etats-Unis, à l'Europe et à la Chine ? », *IRIS*, (consulté le 15/04/2017) [PDF en ligne] http://www.iris-france.org/wp-content/uploads/2014/11/2004_puissance.pdf
- GUERLAIN P., (2003), « Le retour du discours impérialiste aux Etats-Unis », *Revue française d'études américaines*, (consulté le 10/06/2017) [Word en ligne] <https://www.cairn.info/revue-francaise-d-etudes-americaines-2007-3-page-5.htm>
- DEVIN G., (2003), « Les Etats-Unis et l'avenir du multilatéralisme », *Cultures et Conflits*, [Word en ligne], consulté le 07/03/2017 : <https://conflits.revues.org/969>
- DE STRUYE DE SWIELANDE T., (2016), « Obama ou le retour de la Realpolitik », *Politique étrangère* 2016/4 (consulté le 25/07/2017) [Word en ligne] <https://www.cairn.info/revue-politique-etrangere-2016-4-page-141.htm>
- DIMITROVA A., « Y a-t-il une « doctrine Obama » en matière de politique étrangère ? » *L'Europe en Formation*, 2011/2 (consulté le 18/06/2016) [Word en ligne] <https://www.cairn.info/revue-l-europe-en-formation-2011-2-page-19.htm>
- FUKUYAMA F., (2005), « L'exceptionnalisme américain et la politique étrangère des Etats-Unis », *Politique américaine*, (consulté le 3/06/2016) [Word en ligne], <https://www.cairn.info/revue-politique-americaine-2005-1-page-37.htm>
- GRIMBERGHS C., (2012), « Et pourquoi pas d'intervention militaire en Syrie ? », *LaLibre*, (consulté le 20/07/2017) [Word en ligne], <http://www.lalibre.be/actu/international/et-pourquoi-pas-d-intervention-militaire-en-syrie-51b8e774e4b0de6db9c5de86>
- GUEHENNO J.-M., (2014), « La crise du multilatéralisme », *Esprit* 2014/8 (consulté le 30/07/2017) [Word en ligne], https://www.cairn.info/article_p.php?ID_ARTICLE=ESPRI_1408_0049
- GUERLAIN P., (2007), « Le retour du discours impérialiste aux Etats-Unis », *Revue française d'études américaines*, (consulté le 10/06/2017) [Word en ligne], <http://www.cairn.info/revue-francaise-d-etudes-americaines-2007-3-page-5.htm>

- HANHIMZKI J., (2011), « Les Etats-Unis et le multilatéralisme depuis le 11 septembre », *Politique étrangère*, 2011/3 (consulté le 10/03/2016) [Word en ligne] <https://www.cairn.info/revue-politique-etrangere-2011-3-page-507.htm>
- HANHIMAKI J., (2006), « George W. Bush et l' ONU », *Relations internationales*, <http://www.cairn.info/revue-relations-internationales-2006-4-p-25.htm> (consulté le 15/06/2017) [Word en ligne]
- Herodote, « L'«empire américain» après le 11 septembre 2001 », (consulté le 15/04/2017) [Word en ligne], <https://www.cairn.info/revue-herodote-2003-2-page-17.htm>
- KAGAN R., KRISTOL W., (1996), “Toward a Neo-Reaganite Foreign Policy”, *Foreign Affairs*, (consulté le 10/06/2017) [Word en ligne], <https://www.foreignaffairs.com/articles/1996-07-01/toward-neo-reaganite-foreign-policy>
- KATEB A., (2011), « Les nouvelles puissances mondiales. Pourquoi les BRIC changent le monde », *Les Echos*, (consulté le 14/11/2015) [Word en ligne] http://archives.lesechos.fr/archives/cercle/2011/05/25/cercle_35352.htm
- KORB L., (2011), « La Stratégie américaine : du statut de superpuissance à celui de super-partenaire », *Revue internationale et stratégique*, (consulté le 20/05/2017), [Word en ligne] <http://www.cairn.info/revue-internationale-et-strategique-2011-2-page-113.htm>
- KRAUTHAMMER C., (2003), “A New Type of realism”, *National Interest*, (consulté le 10/06/2017) [Word en ligne] <http://nationalinterest.org/article/a-new-type-of-realism-2238>
- MEARSHEIMER J., (1995), “The False Promise of International Institutions”, *International security*, Winter 1994/95 (vol.19 N.3),(consulté le 15/05/2016) [PDF en ligne], <http://mearsheimer.uchicago.edu/pdfs/A0021.pdf>
- MELANDRI P., (2003),” L'unilatéralisme, stade suprême de l'exceptionnalisme”, *Le Débat*, 2003/5 (consulté le 5/06/2016) [Word en ligne] <https://www.cairn.info/revue-le-debat-2003-5-page-19.htm>
- NARDON L., (2016), « La politique étrangère de Trump : une démarche jacksonienne », *IFRI*, (consulté le 20/07/2017), [PDF en

ligne], https://www.ifri.org/sites/default/files/atoms/files/etude_ifri_le_monde_selon_trump.pdf

- NOVOSSELOFF A., (2001), « Les Etats-Unis et les Nations Unies », *AFRI*, (consulté le 15/06/2016), [PDF en ligne], <http://www.afri-ct.org/wp-content/uploads/2006/03/novo2001-2.pdf>
- NOVOSSELOFF A., (2006), « L'élargissement du Conseil de sécurité : enjeux et perspectives », *Revue internationale*, (consulté le 10/06/2017) [Word en ligne] (<https://www.cairn.info/revue-relations-internationales-2006-4-page-3.htm>)
- NUNLIST C., (2016), « La politique étrangère d'Obama : premier bilan », *Center for Security Studies*, N° 188, (consulté le 20/06/2017), [PDF en ligne], <http://www.css.ethz.ch/content/dam/ethz/special-interest/gess/cis/center-for-security-studies/pdfs/CSSAnalyse-188-FR.pdf>
- NYE J., (2010), « Le temps du “smart power” », *Politique étrangère*, N° 129, in DIMITROVA A., (2011), « Y a-t-il une “doctrine Obama” en matière de politique étrangère ? », (consulté le 10/04/2017) [Word en ligne], p.30 <https://www.cairn.info/revue-l-europe-en-formation-2011-2-page-19.htm>
- NYE J., (2009), « Get Smart. Combining Hard and soft power », *Foreign Affairs*, (consulté le 20/06/2016) [Word en ligne] <https://www.foreignaffairs.com/articles/2009-07-01/get-smart>
- PARMENTIER G., (2004), « Pourquoi les Etats-Unis posent problème pour l'Amérique ? », *Pouvoirs*, (consulté le 15/04/2017) [Word en ligne], https://www.cairn.info/revue-pouvoirs-2004-2-page-103.htm#anchor_abstract
- PFIFFNER J., (2006), « Les décisions de guerre de George W. Bush », *Politique américaine*, (consulté le 14/07/2017), [Word en ligne], <https://www.cairn.info/revue-politique-americaine-2006-2-page-35.htm>
- RAMONET I., (2003), « Illégale agression », *Le Monde diplomatique*, (consulté le 15/10/2016) [Word en ligne] <https://www.monde-diplomatique.fr/2003/04/RAMONET/9963>
- RICE C., (2000), « Campaign 2000 : Promoting the National Interest », *Foreign Affairs*, (20/04/2017) [Word en ligne], <https://www.foreignaffairs.com/articles/2000-01-01/campaign-2000-promoting-national-interest>

- RUIZ J.-M., (2007), « Le déclin du réalisme politique et son rôle dans le renouveau de la pensée impérialiste », (consulté le 14/06/2016) [Word en ligne] <https://www.cairn.info/revue-francaise-d-etudes-americaines-2007-3-page-39.htm>
 - STEPANOVA E., (2015), « Les Russes et l'Etat islamique : politique étrangère et facteurs internes », *Outre Terre*, (consulté le 23/07/2017) [Word en ligne] https://www.cairn.info/article_p.php?ID_ARTICLE=OUTE1_044_0080
- STEWART P., (2014), "The Unruled World. The Case for Good Enough Global Governance", *Foreign Affairs*, January/February, (consulté le 14/07/2017) [Word en ligne] <http://www.foreignaffairs.com/articles/140343/stewart-patrick/the-unruled-world>
- SUR S., (2004), « Le Conseil de sécurité : blocage, renouveau et avenir », *Pouvoirs*, (consulté le 10/06/2017) [Word en ligne] <https://www.cairn.info/revue-pouvoirs-2004-2-page-61.htm>
 - SUR S., (2002), « L'hégémonie américaine en question », *Annuaire français de relations internationales*, (consulté le 10/06/2016) [Word en ligne], <http://www.afri-ct.org/wp-content/uploads/2006/03/sur2002.pdf>
 - TREPANT I., (2008), « Pays émergents et nouvel équilibre des forces », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, (consulté le 20/07/2017) [Word en ligne], <https://www.cairn.info/revue-courrier-hebdomadaire-du-crisp-2008-6-page-6.htm>
 - VAISSE M., (2006), « L'ONU oui ou non ? », *Relations internationales*, (consulté le 12/07/2017), [Word en ligne], <https://www.cairn.info/revue-relations-internationales-2006-4-page-103.htm?l=1&DocId=376879&hits=610+604+>

Liens Internet

- AL JAZEERA, (2017), " Syria's civil war explained from the beginning", (consulté le 18/07/2017) [Word en ligne] <http://www.aljazeera.com/news/2016/05/syria-civil-war-explained-160505084119966.html>
- AUTRAN F., (2015), « L'Iran après Cuba, Barack Obama met à mal 'l'axe du mal ' » », *Libération*, (consulté le 10/07/2017) [Word en ligne], http://www.liberation.fr/planete/2015/07/14/apres-cuba-le-nucleaire-iranien-enrichit-l-heritage-diplomatique-d-obama_1347942

- BAKER P.,(2017), « Trump abandons Trans-Pacific Partnership, Obama’s Signature Trade Deal”, *New York Times*, (consulté le 20/01/2017), [Word en ligne], <https://www.nytimes.com/2017/01/23/us/politics/tpp-trump-trade-nafta.html>
- BERNARD P., (2013), « La tentation du parallèle avec l’Irak en 2003 », *Le Monde*, (consulté le 14/07/2017) [Word en ligne], http://www.lemonde.fr/proche-orient/article/2013/09/13/la-tentation-du-parallele-avec-l-irak-en-2003_3477069_3218.html
- BLAKE A., (2016), “Donald Trump’s strategy in the three words: Americanism, not globalism”(consulté le 25/07/2016), [Word en ligne], https://www.washingtonpost.com/news/the-fix/wp/2016/07/22/donald-trump-just-put-his-border-wall-around-the-entire-united-states/?utm_term=.19a971b23f5a
- BUSH G., (2003), “State of Union” , *Washington Post*, (consulté le 14/10/2016) [Word en ligne] http://www.washingtonpost.com/wp-srv/onpolitics/transcripts/bushtext_012803.html
- CNN (2012), “Obama warns Syria not to cross ‘red line’ “, (consulté le 18/07/2017) [Word en ligne] <http://edition.cnn.com/2012/08/20/world/meast/syria-unrest/index.html>
- CORNWELL U. » So, just how powerful is the Israel lobby in the US ? », *Independent*, (consulté le 15/06/2016) [Word en ligne] <http://www.independent.co.uk/voices/comment/so-just-how-powerful-is-the-israel-lobby-in-the-us-8478432.html>
- CRIMES W., (2007), « A prosecutorial Brief Against Israel and its supporters », *New York Times*, (consulté le 02/05/2016) [Word en ligne] <http://www.nytimes.com/2007/09/06/books/06grim.html?mcubz=0>
- Discours de remise du Prix Nobel de la paix 2009, à Oslo le 10 décembre 2009 de Barack Obama, (consulté le 10/07/2017), [Word en ligne], https://www.nobelprize.org/nobel_prizes/peace/laureates/2009/obama-lecture_en.html
- DUNGAN N., (2016), « La doctrine Obama s’en ira avec lui », *Le Monde*, (consulté le 5/06/2016) [Word en ligne] http://www.lemonde.fr/idees/article/2016/01/19/la-doctrine-obama-s-en-ira-avec-lui_4849662_3232.html
- EUROPE1, (2017), « Trump annonce le retrait de l’accord de Paris sur le climat », (consulté le 1/06/2017) [Word en ligne] <http://www.europe1.fr/international/trump-annonce-le-retrait-de-laccord-de-paris-sur-le-climat-3348725>
- ELVIN R., (2016), « Democrats Debate : What is a Progressive and Whio wants to be One ? », *NPR*, (consulté le 10/03/2016)[Word en ligne]

<http://www.npr.org/2016/02/05/465671983/democrats-debate-what-is-a-progressive-and-who-wants-to-be-one>

- FLORENNE Y., (1990), « Naissance et déclin des grandes puissances », *Le Monde diplomatique*, (consulté le 10/06/2017) [Word en ligne] <https://www.monde-diplomatique.fr/1990/01/FLORENNE/42262>
- GAYMARD V., (2009), « Retour des Etats-Unis au sein du Conseil des droits de l’homme de l’ONU », *RFI*, (consulté le 15/07/2017), [Word en ligne], http://www1.rfi.fr/actu/fr/articles/117/article_84694.asp
- KLARE M., (2017), « Le monde selon Donald Trump », *Le Monde diplomatique*, (consulté le 5/02/2017), [Word en ligne], <http://www.monde-diplomatique.fr/2017/01/KLARE/56966>
- La documentation française, « La position américaine sur le climat », (consulté le 12/06/2017) [Word en ligne] <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/dossiers/changement-climatique/position-americaine.shtml>
- Le Monde, (2005), « Kofi Annan a présenté un projet de réforme de l’ONU », (consulté le 20/08/2017) [Word en ligne] http://www.lemonde.fr/international/article/2005/03/20/kofi-annan-a-presente-un-projet-de-reforme-de-l-onu_629318_3210.html
- LIPTAK K., (2014), “How Obama came to launch strikes in Syria”, *CNN*, (consulté le 18/07/2017) [Word en ligne] <http://edition.cnn.com/2014/09/23/politics/obama-syria-strikes-policy/index.html>
- MESSINA M., (2014), « Le détail des sanctions internationales contre la Russie », *Le Monde*, (consulté le 15/07/2017) [Word en ligne] http://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2014/07/30/russie-de-nouvelles-sanctions-et-des-consequences-probables_4464666_4355770.html
- LOUYOT A., GANZ P., LAMBRECHT X., (2005), « Le Conseil de sécurité n’est pas démocratique », *L’Express*, (consulté le 17/07/2017) [Word en ligne] http://www.lexpress.fr/actualite/monde/le-conseil-de-securite-n-est-pas-democratique_484592.html
- MCKIRDY E., (2017), “8 times Russia blocked a UN Security Council resolution on Syria” *CNN*, (consulté le 14/07/2017) [Word en ligne] <http://edition.cnn.com/2017/04/13/middleeast/russia-UNSC-syria-resolutions/index.html>
- Nations Unies, (1996), “La réforme et le renouveau de l’organisation des Nations Unies », (consulté le 25/07/2017) [Word en ligne] <http://www.un.org/press/fr/1996/19960925.SGSM6060.html>

- Nations Unies, (2005), « Réforme de l'organisation des Nation Unies », (consulté le 30/07/2017) [Word en ligne]<http://www.un.org/french/ga/president/62/issues/reform.shtml>
- NORMAND G., (2017), « ONU : Les Etats-Unis veulent réformer le Conseil des droits de l'homme », *La Tribune*, (consulté le 10/06/2017), [Word en ligne] <http://www.latribune.fr/economie/international/onu-les-etats-unis-veulent-reformer-le-conseil-des-droits-de-l-homme-732366.html>
- PONS X., (2016), « Pour la suppression du droit de veto au Conseil de sécurité des Nations unies », *Libération*, (consulté le 15/06/2017) [Word en ligne] http://www.liberation.fr/debats/2016/12/19/pour-la-suppression-du-droit-de-veto-au-conseil-de-securite-des-nations-unies_1536292
- ROUSSELOT F., RICHE P., (2008), « La présidence de George W Bush est religieuse et impériale », *Libération*, (consulté le 05/06/2016) [Word en ligne]http://www.liberation.fr/week-end/2004/10/16/la-presidence-de-george-w-bush-est-religieuse-et-imperiale_496123
- SEMO M., (2016), « Syrie : les occidentaux impuissants, la Russie maîtresse du jeu », *Le Monde*, (consulté le 20/07/2017) [Word en ligne] http://www.lemonde.fr/syrie/article/2016/11/29/les-occidentaux-impuissants-la-russie-maitresse-du-jeu_5040054_1618247.html
- STEINHAEUER F., (2015), « Democrat Hand victory to Obama on Iran Nuclear Deal », *New York Times*, (consulté en ligne le 10/07/2017) [Word en ligne], <https://www.nytimes.com/2015/09/11/us/politics/iran-nuclear-deal-senate.html>
- THEDREL A., (2013), « Guerre d'Irak : comment tout a commencé il y a dix ans », *Le Figaro*, (consulté le 14/07/2017), [Word en ligne], <http://www.lefigaro.fr/international/2013/03/20/01003-20130320ARTFIG00500-guerre-d-irak-comment-tout-a-commence-il-y-a-dix-ans.php>
- US STATE DEPARTMENT, (2002), “The National Security of the United States of America”, (consulté le 10/05/2017) [PDF en ligne], <https://www.state.gov/documents/organization/63562.pdf>
- United Nations Official Document (consulté le 25/07/2017) [PDF en ligne] http://www.un.org/ga/search/view_doc.asp?symbol=ST%2FADM%2FSER.B%2F932
- UNITED NATIONS, (2004), “A more secure world: our shared responsibility”, (consulté le 20/07/2017) [PDF en ligne] http://www.un.org/en/peacebuilding/pdf/historical/hlp_more_secure_world.pdf
- US DEPARTMENT OF STATE, (2010), “ United states contributions to the international organizations”, (consulté le 25/07/2017), [Word en ligne], <https://www.state.gov/documents/organization/199431.pdf>

- US DEPARTMENT OF STATE, « New Start », (consulté le 15/07/2017) [Word en ligne] <https://www.state.gov/t/avc/newstart/>
- Universalis, « Bush George Walker », (consulté le 13/07/2017), [Word en ligne], <http://www.universalis-edu.com/encyclopedie/george-walker-bush/>
- VERLUISE P., (2013), « Géopolitique- La puissance quels sont ses fondamentaux ? », Diploweb, (consulté le 15/05/2016) [Word en ligne] <https://www.diploweb.com/Geopolitique-La-puissance.html>
- VINCENT F., (2016), « Syrie : Les Etats-Unis ont laissé le champ libre à la Russie devenue incontournable» *Le Monde*, (consulté le 17/07/2017), [Word en ligne] http://www.lemonde.fr/syrie/article/2016/11/30/syrie-les-etats-unis-ont-laisse-le-champ-libre-a-la-russie-devenue-incontournable_5041084_1618247.html
- WARRICK J., (2013), “Nearly 1400 killed in Syrian chemical weapons attack” *Washington Post*, (consulté le 20/07/2017) [Word en ligne] https://www.washingtonpost.com/world/national-security/nearly-1500-killed-in-syrian-chemical-weapons-attack-us-says/2013/08/30/b2864662-1196-11e3-85b6-d27422650fd5_story.html?utm_term=.65242163f165
- Washington’s Farewell Address 1796 , “The Avalon Project: Documents in Law”, History and Diplomacy, Yale University

Mémoire/Syllabus :

- HASLI M., (2017), « Changing Global Order » de l’Université de Leiden sur le site en ligne Coursera, <https://www.coursera.org/learn/changing-global-order/lecture/PMnBh/realism>
- RODRIGUEZ D., (2014), Syllabus cours de Principes et pratiques de théorie politique, UCL-Mons, Académique 2013-2014
- PEETERS M., (2016), « La politique étrangère des Etats-Unis au Chili pendant les années 1970-1980 », Mémoire, UCL-Mons, prom. STRUYE de SWIELANDE, Tanguy
- VACHAUDEZ A., (2004), *La politique extérieure des Etats-Unis du 11 septembre : rupture ou continuité ?*, Fucam (UCL-Mons), prom. Vercauteren Pierre

- QUENON L., (2007), Face aux évolutions mondiales, quelle légitimité a l'Organisation des Nations Unies de nos jours ?, Mémoire, Fucam (UCL-Mons), prom. Vercauteren Pierre

Textes juridiques et politiques :

- La Charte des Nations Unies
- La Constitution américaine